



LES RATÉS DE LA SÉLECTION NATIONALE DE FOOTBALL

EST-CE UN PROBLÈME DE COACHING ?

Lire en page 17

AG DE LA CHAMBRE DES HUISSIERS DU CENTRE DEMAIN À TIPASA

DERNIÈRE LIGNE DROITE AVANT LE CONGRÈS

Page 4

AVIS AUX BURALISTES ET LECTEURS DU JOURNAL MIDI LIBRE

Afin de nous permettre d'améliorer la distribution du journal, merci de nous contacter au 021 63 80 82 pour toute réclamation, remarque ou constat de mauvaise distribution

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1095 Mercredi 13 octobre 2010 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

Un père se suicide après avoir assassiné ses enfants à Boumerdès

Page 24

L'ONU rejette l'occupation illégale du Sahara Occidental par le Maroc

UNE AUTRE VICTOIRE DIPLOMATIQUE POUR LA RASD

Lire en page 3



SA DEMANDE DE LIBÉRATION CONDITIONNELLE A ÉTÉ REJETÉE



Ph/D. R.

CHEB MAMI RESTERA EN PRISON

Lire en page 24

RÉUNION DES CHEFS D'ÉTAT DE LA RÉGION DU SAHEL

DES SIGNAUX FORTS POUR LA STABILITÉ DES ETATS LIMITROPHES ?

Les pays limitrophes de la région du Sahel qui se sont retrouvés en conclave pour se concerter sur l'Etat des lieux de cette région qui occupe le devant de l'actualité régionale et internationale en la faveur des coups d'éclat opérés par Aqmi

PAR SADEK BELHOCINE

Le Président Bouteflika, le Guide de la Révolution libyenne le colonel Maâmar El Gueddafi, les chefs d'Etat de Mauritanie, Mohamed Ould Abdelaziz, du Mali, Amadou Toumani Touré et du Tchad, Idriss Deby Itno, se sont réunis à Syrte, après la clôture des travaux du 2e sommet arabo-africain. Autant dire que ce sont les pays limitrophes de la région du Sahel qui se sont retrouvés en conclave pour se concerter sur l'Etat des lieux de cette région qui occupe le devant de l'actualité régionale et internationale en la faveur des coups d'éclat opérés par Aqmi (Al Qaïda au Maghreb Islamique). L'enlèvement de cinq ressortissants français, toujours détenus par



Travaux du 2e sommet arabo-africain.

la nébuleuse Aqmi et dont Paris affiche le profil bas dans cette affaire, a remis au goût du jour la situation sécuritaire dans cette région et ce, à la veille de la réunion d'un groupe d'action antiterroriste, créé à l'initiative de la France prévu à Bamako pour aujourd'hui et demain. Il est évident que les enjeux, non avoués, dépassent largement le cadre régional. L'internationalisation de la situation sécuritaire de la région est-elle en train de se mettre en place ? Il y a des signes annonciateurs. Et cette réunion du comité

d'actions qui va se tenir à Bamako avec comme chef de file la France n'augure rien de bon pour les pays de la région qui, selon le chef de l'Etat malien, ne coopèrent pas entre-eux. Il semble que le président malien ait la mémoire courte. Pas plus tard que le mois dernier se sont tenus les travaux de la réunion extraordinaire du Conseil des chefs d'état-major des pays membres du Comité d'état-major opérationnel conjoint, en l'occurrence l'Algérie, le Mali, la Mauritanie et le Niger au siège du commandement de la 6e

Région militaire à Tamanrasset. Qu'il y ait des incompréhensions qui persistent et des divergences de vue sur la situation entre les pays de la région, c'est tout à fait normal dans ce genre de situation. Les intérêts politiques et économiques des pays sont parfois aux antipodes les uns des autres. Voire, elles souvent contradictoires et seule une réelle volonté politique des dirigeants de la région du Sahel parviendra à aplanir toutes les difficultés rencontrées en cours de chemin. Il semble que les leaders des pays limitrophes du Sahel qui se sont réunis à Syrte sont arrivés à ce constat. La rencontre de concertation, bien qu'aucune information n'ait filtré sur ce conclave des chefs d'Etat de la région du Sahel, aura permis aux dirigeants des pays de cette région de mettre sur la table les entraves qui empêchent de mettre sur les rails la coopération régionale, dans tous les domaines pour assurer un développement durable dans la paix et la stabilité. Cette rencontre de haut niveau, la première qui a réuni ensemble les pays concernés par la situation au Sahel, aura certainement des prolongements par la mise en route d'actions communes pour lutter contre la déstabilisation de la région, souhaitée par certaines puissances étrangères qui se disputent le contrôle des richesses dont recèle la région.

S. B.

LE RENOUVELLEMENT DES STRUCTURES DE BASE DU FLN ATTISE LES TENSIONS

LA BATAILLE DES LISTES ÉLECTORALES

PAR MOKRANE CHEBBINE

L'opération de renouvellement des structures de base du Front de libération nationale (FLN) a créé un climat de tension dans plusieurs wilayas du pays. L'élection des bureaux des kasma a réveillé les vieilles rancunes entre les militants donnant lieu à des scènes désolantes. Des altercations corporelles ont éclaté dans certains bureaux. Aux dernières nouvelles, le Secrétaire général du vieux parti a dépêché des émissaires du Bureau politique et du Comité central pour tenter de contenir la contestation. A Béjaïa, à Ouargla, à El-Tarf, à Annaba et dans d'autres wilayas encore, les guéguerres reviennent de plus belle dans les rangs du FLN. Des contraintes qui risquent de retarder sérieusement, sinon compromettre carrément l'opération de renouvellement

des structures de base du parti, pourtant entamée depuis le 1er juin dernier. Cela avant même l'entame du renouvellement des bureaux des mouhafadas qui s'annonce encore plus houleuse. Les hostilités qui ont éclaté dans plusieurs kasma du pays annoncent une rude bataille en perspective des prochaines élections législatives et communales de 2012. Abdelaziz Belkhadem a affirmé, dans un temps passé, que l'ouverture des listes de candidatures se fera dès le début de l'année prochaine, mais cela sans prendre en considération les escarmouches et les dissensions provoquées par l'opération de renouvellement des bureaux locaux. La situation risque d'empirer au vu des clivages qui minent la base militante du vieux parti. Ce sont tous les militants qui prétendent figurer dans les bureaux de kasma, seul gage pour garantir une éventuelle candidature aux

prochaines élections. Les déclarations du Secrétaire général du parti, appelant à ouvrir les rangs du parti à tous les militants, ont provoqué de grandes frictions au sein de la base. Pour atténuer un tant soit peu cette situation, Belkhadem a instruit les différents mouhafeds de concilier les parties conflictuelles afin d'élire les bureaux de kasma dans la sérénité. Ce n'est pas le cas dans plusieurs wilayas, où l'opération de renouvellement trébuche toujours. Les émissaires envoyés à la rescousse ne semblent toutefois pas en mesure de contenir les militants mécontents. Cela remet de plus belle sur la scène les événements de 2004, où les redresseurs d'alors ont carrément invalidé le huitième congrès et évincé tous les partisans de l'ex-SG du parti, Ali Benflis en l'occurrence. Des vestiges en subsistent apparemment.

M. C.

Ouyahia rencontre les membres des groupes parlementaires du parti

Le secrétaire général du rassemblement national démocratique (RND) M. Ahmed Ouyahia a présidé, hier, une rencontre regroupant les deux groupes parlementaires du parti. Au cours de cette rencontre une concertation et une coordination des positions ont eu lieu et des instructions ont été données à propos des projets de lois inscrits au menu de la session d'automne du Parlement notamment le projet de loi de Finance 2011 et la déclaration de politique générale du gouvernement le projet de code communal, a indiqué le porte parole du parti dans une déclaration. Le secrétaire général du parti, ajoute la même source, a souligné l'importance des projets de lois soumis et répondu aux préoccupations et interrogations des députés notamment en ce qui concerne la dynamisation du rôle du député et de l'élu local dans l'accompagnement des projets et programmes tracés par le gouvernement en vue d'un développement global et équilibré.

APS

AFFAIRE DE L'OCCUPATION DE LA MOUHAFADA

LA JUSTICE SE PRONONCERA AUJOURD'HUI

PAR RAFRAF M.

« Nous avons saisi la justice et nous attendons avec impatience sa décision » a déclaré hier le sénateur Mohand Salah Zitouni et mouhafed d'Annaba à propos de l'annexion par la force du siège de la mouhafada, occupée depuis 4 jours par ses adversaires. Ces derniers ne désarment toujours pas et continuent de réclamer à corps et à cris le départ immédiat et inconditionnel du premier responsable du FLN à Annaba jugé comme l'homme qui a fait coulé le parti dans tous les sens

du terme selon les déclarations à la presse de son pire détracteur. Le sénateur D.B autre ennemi juré du mouhafed, le chef de la kasma d'El Hadjar, le chef de file des conjurés qui est également le P/APC d'EL Hadjar, leur affirme que l'ère de Zitouni qui s'est érigé comme le dictateur du parti, est terminée, nous ne reviendrons pas sur nos revendications dont son départ coûte que coûte de la mouhafada.

Curieux, est cependant selon nombre de militants acquis à la cause du mouhafed mis à l'index, le silence radio de la haute hiérarchie du parti de Belkhadem, un silence que n'arrivent

pas à décoder les protagonistes. Toujours est-il que les dissidents, à leur tête le P/APC d'El Hadjar M. Bendjedid et le sénateur Dib ont, dans un long communiqué adressé à leur tutelle et la presse, expliqué les raisons profondes qui ont abouti à l'éviction de force du mouhafed. « Nous avons fait que libérer la mouhafada de l'emprise d'un homme à qui tous les militants ont décidé de lui retirer leur confiance dont il n'est plus digne » explique, de son côté, le sénateur qui a qualifié les putschistes d'un ramassis.

R. M.

AIN EL HAMMAM

Le FLN se retire de l'APC

Les élus d'obédience Front de libération nationale de l'assemblée populaire communale de Ain El Hammam ont décidé de se retirer de cette dernière. Il s'agit de Saadi Ait Zerrouk, qui occupait jusque-là le poste de deuxième vice-président d'APC et de Ouelhadj Oulmi, élu. Ces derniers précisent qu'après trois années de participation dans la gestion de l'assemblée populaire communale de Ain El Hammam, « où nos élus ont contribué positivement à améliorer le quotidien du citoyen et permettre une gestion saine et transparente de la collectivité, il a été décidé d'un commun accord avec les élus, la base militante et les instances du parti (FLN), le retrait de l'exécutif communal ». C'est la Kasma de cette région qui a rendu publique l'information. Cette dernière précise que les conditions politiques actuelles au sein de l'exécutif communal ne sont pas réunies pour assurer la continuité. « Toutefois, nous restons à l'écoute de nos concitoyens quant à leurs préoccupations et nous comptons ne ménager aucun effort pour accompagner et veiller à la concrétisation de tous les projets qui permettront le développement de notre région », conclut-on.

M.B.

35^E ANNIVERSAIRE DE LA PROCLAMATION DE L'UNION NATIONALE SAHRAOUIE

LE PEUPLE SAHRAOUI DÉTERMINÉ À POURSUIVRE SA LUTTE « PACIFIQUE »

Le Premier ministre de la République arabe sahraouie démocratique, M. Abdelkader Taleb Omar, a affirmé que le conflit opposant son pays à l'occupant marocain va à l'encontre de la stabilité dans la région du Maghreb.

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL À MIJEK (TERRITOIRE LIBÉRÉS DU SAHARA OCCIDENTAL) MASSINISSA BENLAKEHAL

La célébration du 35^e anniversaire de la proclamation de l'Union nationale sahraouie s'est déroulée dans la localité de Mijek, située dans le sud-est du Sahara Occidental (territoires libérés). Le Premier ministre de la République arabe sahraouie démocratique, M. Abdelkader Taleb Omar, dans son allocution d'ouverture, hier mardi, des festivités commémoratives de l'évènement, a affirmé que le conflit opposant son pays à l'occupant marocain va à l'encontre de la stabilité dans la région du Maghreb. Il a, de ce fait, exprimé son regret face à la situation dans laquelle est plongée la région à cause du refus du Maroc de respecter les résolutions du Conseil de sécurité et permettre la tenue d'un référendum d'autodétermination. En outre, a-t-il indiqué, « le Maroc continue de tourner le dos aux droits légitimes des Sahraouis dans le recouvrement de leur indépendance et liberté ». La persistance du statut quo n'arrange aucune des parties, ni ne peut permettre une stabilité dans la zone du Sahel, a-t-il dit. Le conflit du Sahara Occidental bloque le processus de coopération entre les pays maghrébins, notamment en matière de lutte contre la criminalité, le terrorisme et la contrebande, a estimé le haut responsable de la RASD.

En 35 ans de lutte, le peuple sahraoui, a-t-il affirmé, dispose de nombreux acquis qui lui permettent, aujourd'hui, de faire face à l'occupant marocain, dans la légalité et le respect des



Abdelkader Taleb Omar, Premier ministre de la RASD.

lois internationales. « Nous pouvons constater, aujourd'hui, les grands acquis et réalisations du peuple sahraoui au long des 35 années de lutte contre l'occupation marocaine », a-t-il dit à ce propos. M. Abdelkader Taleb Omar n'a pas manqué de rappeler à l'occupant marocain la détermination de son peuple à poursuivre son combat « pacifique ». Un combat que, a-t-il ajouté, les forces coloniales tentent de décréditer, mais vainement. « Le Maroc a essayé, à maintes reprises, et ce, depuis la trêve en 1991 et l'annonce du cessez-le-feu, de

nous combattre sur plusieurs fronts, diplomatique, médiatique et sécuritaire, dans l'objectif d'exercer une pression sur nous, utilisant tous les moyens et appareils dont il dispose afin d'intenter à la cohésion de notre front interne », a-t-il souligné. « Le peuple sahraoui est proche de son objectif et l'ennemi accentue son entêtement mais aussi en répandant son venin pour cacher ses échecs » a-t-il poursuivi. Le Premier ministre de la RASD a, à cet effet, tenu à affirmer que « le peuple sahraoui reste favorable aux solutions démocratiques et

à un contrôle internationale des droits de l'Homme », en particulier dans les territoires occupés.

Dans ce cadre, M. Taleb Omar a appelé les institutions internationales et l'ONU à faire pression sur le gouvernement marocain afin de l'amener à respecter la légalité internationale.

Un hommage a été rendu aux prisonniers sahraouis détenus dans les geôles marocaines. Ces derniers, rappelons-le, sont pour la plupart détenus de manière illégale risquant la peine de mort à tout instant sans qu'aucune cour ose prononcer leur jugement.

Les festivités ont été marquées par la participation exceptionnelle d'une délégation de 13 activistes des droits de l'Homme venus des territoires occupés. Cette délégation, a-t-on constaté sur les lieux, a bravé tous les obstacles et défié l'occupant marocain en se rendant sur les territoires libérés. Plusieurs activistes sont prévues au cours de ce 35^e anniversaire, entre autres l'organisation d'un séminaire de la communauté nationale sahraouie établie à l'étranger et présente en force à Mijek.

M. B.

CHRISTOPHER ROSS REPREND SON BÂTON DE PÈLERIN

Il sera dans la région à partir du 18 octobre



L'adoption de la résolution sur le Sahara occidental a été suivie par l'annonce de la tournée qu'effectuera l'Envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Christopher Ross, dans la région à partir du 18 octobre en cours en vue de parvenir à un règlement au conflit du Sahara occidental. L'Envoyé de Ban Ki-moon mènera des consultations avec les parties

au conflit, le Front Polisario et le Maroc, et les Etats voisins, l'Algérie et la Mauritanie, et ce, en préalable de la prochaine série de réunions informelles prévues en novembre 2010. Les débats de la 4^{ème} Commission, chargée de la décolonisation ont vu l'intervention de l'ambassadeur permanent de l'Algérie à l'ONU, Mourad Benmehidi, qui a souligné qu'en Afrique, « le peuple du Sahara occidental attendait toujours de pouvoir exercer son droit à l'autodétermination dans des conditions de régularité, de liberté et de probité internationalement garanties », regrettant que la question du Sahara occidental soit une question de décolonisation qui « n'a pas été dûment menée à son terme ». Le diplomate algérien a relevé que les Etats d'Afrique rassemblés au sein de leur organisation régionale et à l'ONU partagent cette conviction et ont œuvré avec constance au rétablissement du peuple du Sahara occidental dans la plénitude de ses droits. « C'est-tout le sens du message que l'Union africaine a voulu adresser au moment de la proclamation de l'année 2010, année de la paix en Afrique », a-t-il noté, soulignant que fidèle à son histoire et à ses engagements devant l'Afrique et devant la communauté internationale, l'Algérie tenait à réaffirmer « sa solidarité fraternelle, pleine et entière avec le peuple sahraoui et à l'assurer de son soutien indéfectible pour le recouvrement de tous ses droits légitimes, y compris son droit à choisir librement son destin au moyen d'un référendum lui permettant d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination ». Le représentant algérien, s'appuyant sur la résolution 1754, adoptée en 2007 par le Conseil de sécurité qui a pour objectif de relancer les négociations "sans conditions préalables" en vue de sortir le conflit du Sahara occidental de l'impasse, souligne que cette « résolution reposait sur un équilibre nécessitant qu'une égale attention soit accordée aux propositions respectives du Maroc et du Front Polisario », observant qu'« il était bien connu que des divergences d'interprétation sur la finalité des négociations ont accaparé tous les efforts lors des quatre premières séries de négociations formelles ». Rappelant que l'Algérie avait participé à ces pourparlers « en tant que pays observateur et voisin, conformément aux termes de référence établis par le secrétaire général, et elle y a pris part pleinement consciente de ses responsabilités à l'égard des peuples de la région et convaincue que l'oeuvre de paix au Sahara occidental est dans l'intérêt de tous », Mourad Benmehidi précise que « l'Algérie continuera à apporter sa contribution à l'assainissement de l'atmosphère entourant les négociations entre les deux parties au conflit et à soutenir le secrétaire général et son Envoyé personnel dans leurs efforts visant à promouvoir une solution consensuelle, conforme à la doctrine des Nations unies en matière de décolonisation ».

S. B.

La lutte contre le crime organisé, credo de l'armée sahraouie

Le commandant de la 3^e région militaire de l'Armée populaire de libération sahraouie (ALPS), Hamdi Khalil Miara, a souligné, mardi à Mijek, que les unités militaires de sa région coopèrent avec la représentation de la MINURSO dans "le respect mutuel" et joue un rôle "efficace" dans la lutte contre le trafic et le crime sous toutes ses formes, à l'instar de la contrebande et l'émigration clandestine. Le commandant Hamdi, qui passait en revue un détachement militaire de la 3^e région militaire de l'ALPS, en compagnie du Premier ministre sahraoui, M. Abdelkader Taleb Omar, à l'occasion de la commémoration du 35^e anniversaire de la Déclaration de l'union du peuple sahraoui, a mis l'accent sur la coopération dans un "respect mutuel" entre les unités militaires installées à Mijek et la représentation de la Minurso, soulignant que "les unités de la Gendarmerie nationale joue un rôle efficace sur le terrain de la lutte contre le crime transnational, à l'image du trafic sous toutes ses formes, la contrebande et l'émigration clandestine".

APS

DROIT DU PEUPLE SAHRAOUI À L'AUTODÉTERMINATION

L'ONU rejette l'occupation illégale du Sahara occidental par le Maroc

PAR SADEK BELHOCINE

La quatrième Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies chargée de la décolonisation a adopté à l'unanimité, lundi à New York, une résolution qui réaffirme le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance, rejetant ainsi l'occupation illégale du Sahara occidental par le Maroc. La quatrième Commission dans son attendu, appuie le processus de négociation initié par la résolution 1754 (2007) et soutenu par les résolutions 1783 (2007), 1813 (2008), 1871 (2009) et 1920 (2010) du Conseil de sécurité, en vue de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental. La victoire diplomatique du Front Polisario et du gouvernement Sahraoui est importante en ce sens que la 4^{ème} Commission de l'AG des Nations Unies chargée de la décolonisation considère que toutes les formules possibles d'autodétermination des territoires sont valables dès lors qu'elles correspondent aux vœux librement exprimés des peuples concernés et qu'elles sont conformes aux principes clairement définis dans ses résolutions 1514 (XV) et 1541 (XV), en date des 14 et 15 décembre 1960 respectivement, et d'autres résolutions qu'elle a adoptées. Les principes du droit et de la légalité internationale se sont imposés d'une manière éclatante et ne souffre d'aucune équivoque. La victo-

re diplomatique du Front Polisario et du gouvernement de la République Arabe Sahraouie Démocratique vient couronner une série de succès obtenus dans les différents forums internationaux organisés pour réaffirmer la solidarité avec le peuple sahraoui en lutte contre l'expansionnisme marocain et la consécration du principe du libre choix du peuple sahraoui de disposer de lui-même. Le dernier en date s'est tenu le mois de septembre dernier à Alger. 300 conviés, dont des délégués de comités de soutien à la cause sahraouie d'Italie, d'Espagne, d'Autriche, d'Inde, de Mauritanie, de Hongrie, d'Autriche, d'Afrique du Sud, du Chili, du Mexique, de la Hongrie, de Suède, des USA, etc. de même que plus d'une centaine de journalistes étrangers, majoritairement des Espagnols ont participé à la Conférence internationale sous le thème du droit des peuples à la résistance : le cas sahraoui. La conférence qui était organisée notamment par le Comité national de solidarité avec le peuple sahraoui est, selon le Premier ministre sahraoui, Abdelkader Taleb Omar « de nature à éclaircir la situation et à lever les équivoques concernant le dossier de décolonisation du Sahara occidental, notamment les campagnes de désinformation conduites par le Maroc et ses alliés ». A force détails sur les atrocités commises par la soldatesque de sa majesté, Mohamed V, les participants ont la condamné la répression exercée par les forces marocaines qui n'a pas concerné uniquement les Sahraouis qui mili-

tent pour le recouvrement de leur souveraineté, mais aussi des défenseurs étrangers de ce droit. Ils ont aussi condamné la gestion par la force du Maroc dans les territoires occupés, comme l'illustrent la présence de 160 000 soldats du royaume et l'édification du mur de la honte sur une longueur de plus de 2000 km. Suite à cette résolution, le ministre des Affaires étrangères de la République sahraouie, Mohamed Salem Ould Salek, s'est félicité de l'adoption de cette résolution, soulignant que durant une semaine, les membres des Nations Unies, individuellement ou collectivement, « ont multiplié les appels pour l'exercice du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui ainsi que pour l'organisation du référendum dans les plus brefs délais en vue de mettre fin à l'occupation illégale de notre pays par le Maroc ». Selon le responsable sahraoui, « plusieurs pays ont aussi tenu à dénoncer les violations systématiques des droits de l'homme par l'occupant marocain ainsi que le pillage des ressources naturelles du Sahara occidental ». Par ailleurs, lors de la dernière journée des débats au sein de la commission onusienne de décolonisation, plusieurs pays ont réitéré leur appel pressant pour parvenir à une « solution politique juste, durable et mutuellement acceptable » qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental. Rappelons que le projet de résolution sera soumis à l'adoption de l'assemblée générale de l'ONU en décembre prochain.

S. B.

LA PÊCHE DU THON RÉGLEMENTÉE

L'exploitation réservée aux armateurs algériens

Le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques a annoncé, hier, une nouvelle réglementation dans l'exploitation du thon. Abdallah Khanafou a précisé que l'exploitation de cette variété de poisson est désormais dévolue aux seuls armateurs algériens qui ont bénéficié d'une aide de l'Etat à hauteur de 60 % pour l'acquisition de 15 thoniers au total. Abdallah Khanafou a annoncé que des mesures seraient prises à l'encontre des armateurs qui ont bénéficié de l'aide de l'Etat pour acquérir des thoniers, regrettant que le quota de l'Algérie de mille tonnes de thon pour 2009 ne soit pas pêché. Pour ce qui est de l'aquaculture en Algérie, le retard est important et un développement rapide s'impose dans cette filière qui représente 50% de la production mondiale et brasse quelque 78 milliards de dollars de chiffres d'affaires, selon les chiffres de la FAO. Ainsi le ministre sollicite un programme spécial pour le développement de cette filière, qui passe en premier lieu par une étude prospective et l'évaluation des aspects financiers. Selon le ministre, l'interdiction de la pêche du corail sera levée après l'élaboration d'un plan de gestion de cette ressource basé sur une étude qui a émis des variantes d'exploitation réparties en plusieurs secteurs sur le littoral algérien. Chaque secteur bénéficiera de 10 concessions d'exploitation à raison de 300 kg par concession, soit une quantité totale de 6 tonnes à extraire par an. Mais un seul secteur seulement sera ouvert pendant cinq ans alors que les autres seront au repos tour à tour pendant 20 ans et ce, afin de préserver les écosystèmes. Par ailleurs, le ministre a indiqué que l'acquisition de nouveaux bateaux de pêche est suspendue, estimant que la flotte actuelle, forte actuellement de 4.500 unités, peut suffire à couvrir les besoins de l'Algérie en matière de pêche. Intervenant sur les ondes de la Radio nationale sur le rajeunissement de cette flotte, M. Khanafou dira que grâce au programme de soutien au secteur de 26 milliards de DA de l'Etat, la moyenne d'âge de ces 4.500 unités de pêche est passée de 20 ans à 12 ans.

R. N.

LORS D'UN ATELIER TENU HIER À ALGER

La sécurité de la navigation maritime en débat

Les travaux d'un atelier national sur "La mise en oeuvre des instruments universels relatifs à la sécurité de la navigation maritime dans le contexte de la lutte contre le terrorisme transnational" ont débuté, hier, à Alger. Organisé avec le concours du Service de prévention du terrorisme de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (SPT/ONUDD), cet atelier, de trois jours, est destiné aux magistrats des pôles judiciaires spécialisés et aux représentants des départements ministériels et des institutions des douanes, de police et de sécurité concernés par la mise en oeuvre des normes énoncées par ces instruments. La tenue de cet atelier s'inscrit dans le cadre du programme de coopération entre l'Algérie et le SPT/ONUDD et vise à consolider la capacité des institutions nationales à faire face aux engagements internationaux et à renforcer les mécanismes de coopération internationale, et ce, conformément aux objectifs de la stratégie mondiale des Nations unies en matière de lutte contre le terrorisme, ont indiqué les organisateurs.

APS

AG DE LA CHAMBRE DES HUISSIERS DU CENTRE DEMAIN À TIPASA

Dernière ligne droite avant le congrès

Le président Mohamed Chérif présidera, demain, à Tipasa, l'Assemblée générale de la chambre du Centre après celles de l'Ouest (Oran) et de l'Est (Annaba). L'AG de la Chambre des huissiers du Centre est le couronnement de plusieurs rencontres de formation organisées par les huissiers de justice dans la capitale, à Djelfa, M'sila, Bouira, Tizi-Ouzou, Boumerdès, Médéa et Blida.

PAR MOKRANE CHEBBINE

La Chambre nationale des huissiers de justice entame sa dernière ligne droite avant le congrès prévu pour le début de l'année prochaine. Le président de ladite Chambre, Mohamed Chérif présidera en effet, demain, à Tipasa, l'Assemblée générale de la chambre du Centre après celles de l'Ouest (Oran) et de l'Est (Annaba). L'AG de la Chambre des huissiers du Centre est le couronnement de plusieurs rencontres de formation organi-



Mohamed Chérif, président de la chambre nationale des huissiers de justice.

sées par les huissiers de justice dans la Capitale, à Djelfa, M'sila, Bouira, Tizi-Ouzou, Boumerdès, Médéa et Blida. Cette série de réunions clôturée par une rencontre internationale tenue à Tizi-Ouzou en mai dernier. Les huissiers de justice algériens accélèrent les préparatifs en cette fin d'année, car l'année 2011 s'annonce très chargée en la matière. En effet, l'Algérie s'apprete à abriter les rencontres Euromed et du droit international en plus de deux

autres événements régionaux, arabe et africain, des auxiliaires d'exécution judiciaire. C'est dire toute la notoriété de l'expérience algérienne en la matière. Pour preuve, une délégation composée de cadres du ministère de la Justice et de la Chambre nationale des huissiers de justice est récemment rentrée de Hongrie, où elle a pris part aux travaux de l'AG de la Chambre hongroise des huissiers de justice. Le président de la Chambre algérienne,

Mohamed Chérif, néanmoins vice-président de l'Union internationale des huissiers de justice (UIHJ), a été reçu officiellement par le Secrétaire d'Etat du ministère de la Justice et de la Réforme judiciaire de Hongrie ainsi que par les ambassadeurs algériens de ce même pays et de la Croatie. La délégation algérienne a été reçue avec les grands honneurs dans la salle abritant l'AG, sous l'air de l'hymne national algérien, une première de ce genre dans un pays étranger. Lors de l'AG du Centre qui se tiendra demain à Tipasa, les huissiers remettront sur la table l'ensemble de leurs revendications, s'articulant essentiellement autour des contraintes administratives rencontrées dans l'exécution judiciaire et de l'amendement de la loi 91/02. La lenteur dans la réception des décisions judiciaires, le non affichage des différentes décisions par les assemblées locales, l'absence de fourrières communales pour garder les objets saisis sont autant de doléances soulevées par les huissiers de justice. Ces derniers réclament surtout l'élargissement de leurs prérogatives sur le chapitre de la protection du consommateur et la prévention de la corruption, notamment dans le contrôle des marchés publics.

M. C.

ELLE A ÉTÉ PUBLIÉE AU JOURNAL OFFICIEL

Nouvelle liste des imprimés d'état civil

PAR MUSTAPHA LAOUER

La liste des imprimés d'état civil appelés à être délivrés par les communes (APC) et les services consulaires a été publiée au Journal officiel N° 54 par décret exécutif N°10-211 du 16 septembre 2010. En effet, depuis juillet 1972, les services d'état civil des communes et des consulats délivraient tous les documents dont les personnes avaient besoin pour justifier leur situation sociale. Le nouveau décret exclut de l'ancienne liste le certificat de célibat, le certificat de non inscription sur l'état civil et le certificat de vie. La

liste des imprimés est fixée à l'annexe du décret et qui comporte les extraits de registres d'état civil pour le mariage, le consentement au mariage, le certificat de non opposition au mariage, la publication du mariage, le certificat de non mariage et de non remariage, le certificat de non divorce et non séparation, le livret de famille, l'avis de mention de mariage et divorce, certificat de divorce, l'acte de naissance (sur registre N°12), l'extrait de l'acte de naissance spécial carte nationale d'identité et passeport (N°12S), l'extrait de naissance des registres de l'état civil

(N°13), l'extrait de jugement collectif déclaratif de naissance, bulletin de naissance, extrait de registre matrice, acte de décès, extrait de décès des registres de l'état civil, attestation de décès, le permis d'inhumer, la fiche familiale d'état civil, la fiche individuelle, l'acte d'individualité, le certificat de vie protection, attestation de chargé de famille et le certificat de mariage. Les anciens extraits 12 délivrés sur registre d'état civil pour les demandes de CNI et passeports sont remplacés par le 12 S spécial CNI et passeports.

M. L.

LE PROJET DE LOI RELATIF À LEUR PRISE EN CHARGÉ ADOPTÉ HIER À L'APN

Haute protection pour les personnes âgées

PAR INES AMROUDE

L'Assemblée populaire nationale (APN) a adopté, hier, en plénière à la majorité le projet de loi relatif à la protection des personnes âgées. Le texte de loi vise à définir le cadre général relatif à la protection des personnes âgées et leur prise en charge et prévoit des sanctions pénales à l'encontre des auteurs des infractions, rapporte l'APS. La nouvelle loi stipule que la protection et la dignité des personnes âgées et le respect de leurs droits sont considérés comme une obligation nationale et que la personne âgée a le droit de vivre naturellement entourée des membres de sa famille. Le projet de loi

insiste, en outre, sur "le maintien de la personne âgée dans son milieu familial et le renforcement de ses relations familiales", en veillant à son confort et sa dignité. Les familles démunies et/ou en situation de précarité reçoivent l'aide de l'Etat, des collectivités locales et des établissements et institutions spécialisées concernées qui prennent dans le cadre de leurs compétences respectives les mesures appropriées pour assister ces familles dans l'accomplissement du devoir de prise en charge de leurs personnes âgées, souligne le texte. L'Etat veille, à cet effet, à l'assistance de ces personnes en situation vulnérable, pour lutter contre toute forme d'abandon, de délaissement, de violence, de

maltraitance, d'agression, de marginalisation et d'exclusion du milieu familial et social. Par ailleurs, les personnes âgées démunies, en difficulté ou en situation de précarité sociale bénéficient de la gratuité ou de la réduction des tarifs de transport terrestre, aérien, maritime et ferroviaire. Selon les dispositions pénales de ce projet de loi, quiconque délaisse ou expose une personne âgée au danger est puni, selon les cas, des mêmes peines prévues par le code pénal notamment ses articles 314 et 316. Des peines d'emprisonnement allant de 6 mois à 3 ans et des amendes allant de 20.000 DA à 500.000 DA sont prévues aussi dans le projet à l'encontre des auteurs d'infractions.

I. A.

JOURNÉES CÉRÉALIÈRES ALGÉRO-FRANÇAISES

La problématique de la coopération agricole en débat

Les participants vont se pencher, dès aujourd'hui, sur la problématique de la coopération agricole entre les deux pays et l'étude des questions inhérentes à l'importation de blé français par l'Algérie.

PAR AMAR AOUIMER

Les experts algériens et leurs collègues français ont ouvert, hier après midi, à l'hôtel Hilton, les travaux des rencontres algéro-françaises sur les céréales. Après l'inauguration protocolaire de ces traditionnelles journées des céréales, les participants vont se pencher, dès aujourd'hui, sur la problématique de la coopération agricole entre les deux pays et l'étude des questions inhérentes à l'importation de blé français par l'Algérie, sachant que la France est le premier fournisseur « de blé de l'Algérie. Bien que le pays ait produit 62 millions de quintaux de blé en 2009, l'année 2010 enregistrera une diminution car, d'ores et déjà le ministère de l'Agriculture et du développement rural prévoit une récolte de l'ordre de 45 millions de quintaux.

Les délégués de l'Hexagone ont pour mission essentielle de convaincre les responsables algériens de saisir les opportunités de développer un partenariat mutuellement bénéfique, et ce en optant pour l'achat des céréales de France, traditionnel fournisseur de l'Algérie. Cela s'explique également par la proximité géographique et les liens historiques existants entre les deux pays.

Le marché algérien est devenu porteur pour les céréaliers français, mais l'Algérie



L'Algérie veut diversifier ses importations de blé.

étudie toutes les possibilités pour diversifier ses pays d'importation dans la mesure où le Canada et les Etats-Unis d'Amérique sont aussi des pays livrant des quantités importantes de blé pour le pays. La compétitivité et la concurrence est, donc, rude.

Le président de France export céréales (FEC), Jean-Pierre Langlois Berthelot, a déclaré lors des précédentes journées que « si les partenaires français sont ici en Algérie pour se fixer des objectifs précis et prometteurs sur l'avenir des deux pays », ajoutant que « les produits français sont compétitifs

et qualitatifs ».

Devant plus de 150 participants lors de la précédente édition, il a affirmé que « les exportations de blé français en Algérie se chiffrent à plus de 3 millions de tonnes en 2009 ». Autrement dit, les exportations françaises passent de 400 millions de dollars à 113 millions de dollars. Cependant, il dit que la France demeure le fournisseur essentiel et principal de l'Algérie en blé, précisant que la production locale, estimée à 37,5 millions de tonnes en 2009, attire beaucoup de clients.

A. A.

JOURNÉE TECHNIQUE SUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le solaire, le programme phare de l'Algérie

Parallèlement à la tenue du salon qui a connu un engouement, l'agence pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE) a organisé, hier, une journée technique portant sur les énergies renouvelables avec la participation d'experts algériens et tunisiens. Les tunisiens ont présenté leur expérience en matière de la généralisation de l'installation des chauffe-eaux solaires en Tunisie.

Mais, ce sont tous les pays du Maghreb qui envisagent d'opter pour ces énergies renouvelables et propres sachant que pas moins de 3000 heures d'ensoleillement sont dénombrées en Algérie, notamment dans le Sahara.

C'est ainsi que le directeur général de l'APRUE, Mohamed Salah Bouzeriba a souligné l'importance de l'année 2010 en tant qu'année de lancement effective de grands projets dans le secteur des énergies renouvelables, encouragés en cela, dit-il, par l'établissement du programme national de maîtrise de l'énergie (PNME) 2010-2014. Il a également rappelé, dans ce sens, la mise en place du fonds national pour les énergies renouvelables décidé à la faveur de la loi de finances 2010, le lancement de filières d'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et technologie dédiés aux énergies alternatives, ainsi qu'un intérêt plus marqué aux formations dans les métiers de l'efficacité énergétique.

Faut-il rappeler, dans ce sens, les programmes phares algériens qui sont Eco

lumière, Prop Air, Eco Bat, Al-Sol et Top Industries qui sont initiés ces dernières par l'APRUE en partenariat avec des institutions nationales et internationales. Le PNME 2010-2014 est conçu, selon l'APRUE, comme le cadre de référence de la politique de maîtrise de l'énergie et l'un des instruments privilégiés de sa mise en œuvre.

Le PNME prévoit ainsi l'introduction de 5 millions LBC au niveau des ménages, l'introduction de 50 000 lampes économiques et de 250 variateurs de tension dans l'éclairage public et l'introduction de 22 000 mètres carrés en capteurs de chauffe-eau solaire collectifs, ainsi que l'introduction de mesures d'efficacité énergétique dans la construction de 3 000 logements. On peut également citer la rénovation thermique dans l'habitat existant (4 000 logements). Mme Ait Said a présenté au cours de cette conférence une communication portant sur le projet algérien « de diffusion de 400 chauffe-eau solaires au niveau d'un certain nombre de wilayas du pays, d'ici la fin de l'année 2011.

Il est prévu dans cette perspective l'octroi de subventions pour ces premiers acquéreurs pour supporter la charge des frais d'installation. L'APRUE a déjà bénéficié d'un budget de 2,5 milliards DA, selon son DG, qui s'attend à une certaine hausse du fonds pour le porter à 10 milliards DA. Moncef Nejimi, un expert tunisien, a présenté quant à lui l'expérience tunisienne en matière des énergies renou-

velables et de la maîtrise de l'énergie. La Tunisie semble avoir fait de grands en avant dans l'introduction de nouvelles technologies solaires et la mise en place des mécanismes de financement et de l'accès aux crédits au profit des ménages.

La Tunisie possède en 2010, dit-il, 80.000 M2 de surface de panneaux solaires. La Tunisie dispose d'un potentiel technique (qui ne prend pas en compte les contraintes économiques, financières et organisationnelles de la filière) de chauffe-eau solaires important qui dépasse 1,5 million de m2 à l'horizon 2010 et 2,5 millions de m2 en 2020. Compte tenu du prix actuel des énergies conventionnelles pour l'utilisateur en Tunisie, le chauffe-eau solaire n'est en effet pas compétitif, a-t-il ajouté, par rapport au chauffe-eau à GPL, à gaz naturel et même au chauffe-eau électrique.

Le coût initial d'acquisition du chauffe-eau solaire, nettement plus élevé que les chauffe-eau conventionnels, constitue également un frein pour sa diffusion à grande échelle. Pourtant, la diffusion du chauffe-eau solaire reste rentable pour la collectivité, compte tenu des cours mondiaux des combustibles conventionnels et des perspectives de leur évolution.

Deux autres conférences sont prévues durant les deux prochains jours et portent sur l'efficacité énergétique dans le bâtiment et dans l'industrie.

A. A.

DANS UN PALMARÈS DE 200 ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS

La BEA classée 8^e banque africaine en 2010

La Banque extérieure d'Algérie (BEA) a été classée 8^e banque africaine pour l'année 2010 par la revue "Jeune Afrique" dans un numéro consacré au palmarès des 200 premières banques africaines. Selon "Jeune Afrique", rapporte l'APS, la BEA a réalisé durant l'exercice 2009 un bilan total de plus de 30 milliards de dollars avec un Produit net bancaire (PNB) de plus de 542 millions de dollars. La Banque nationale d'Algérie (BNA) qui totalise un bilan de plus de 16,9 milliards de dollars et un PNB de plus de 576 millions de dollars est classée au 11^e rang africain. La Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP) pointe en 16^e position, avec un bilan total dépassant les 11 milliards de dollars et un résultat net de plus de 95 millions de dollars. Le Crédit populaire d'Algérie (CPA) suit en 18^e position avec un bilan de plus de 10,4 milliards de dollars et un PNB de plus de 294,9 millions de dollars. Avec un bilan de plus de 6,3 milliards de dollars et un résultat net dépassant les 25 millions de dollars, la Banque algérienne de développement (BAD) se positionne à la 29^e place du classement. Ces banques occupent par ailleurs respectivement les 3^e, le 6^e, 10^e, 11^e et 17^e rangs des cinquante meilleures banques de la région Afrique du Nord. Par ailleurs, dans le domaine des assurances, la Société nationale d'assurances (SAA), qui a réalisé un total de primes de plus de 250 millions de dollars et un résultat net de plus de 21,4 millions de dollars, a été classée à la 16^e place des 50 meilleures compagnies d'assurances en Afrique. Avec plus de 179 millions de primes et plus de 11 millions de dollars de résultat net, la CAAT occupe le 18^e rang. La CAAR (151 millions et 11 millions de dollars) se place au 20^e rang, alors que la Compagnie centrale de réassurance (CCR) avec 137 millions et 8,3 millions de dollars se place au 23^e rang. Avec respectivement plus de 81 millions de primes et un résultat net de plus de 3 millions de dollars et plus de 53 millions de primes, la Compagnie internationale d'assurances et de réassurance (CIAR) et la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA), occupent respectivement la 32^e et la 39^e place

R.E

SUR UNE SEMAINE

Le prix du panier Opep gagne quelques cents

Le prix du panier Opep, qui regroupe les 12 pétroles bruts de référence de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), a progressé de quelques cents sur une semaine, a indiqué mardi l'Organisation pétrolière sur son site internet. Le prix hebdomadaire du panier Opep a enregistré une légère progression de 49 cents pour s'établir à 80,44 dollars le baril lundi contre 79,95 dollars le baril une semaine auparavant, selon la même source. Le prix de ce panier est repassé mardi dernier au-dessus des 80 dollars, mais reste loin de son pic historique de 140,13 dollars atteint en juillet 2008. Le panier de l'Opep comprend le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Oriente (Equateur), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigeria), Qatar Marine (Qatar), Arab Light (Arabie Saoudite), Murban (EAU) et le BCF 17 (Venezuela).



RELOGEMENT DES HABITANTS DE L'IMMEUBLE EFFONDRE

Les victimes entre besoin et méfiance

L'opération de recasement, selon M. Bourouina, doit « obligatoirement se faire par le biais du centre de transit ». Au cours de cette rencontre les familles ont manifesté leur mécontentement et ont souhaité qu'une « solution finale et durable soit trouvée ». Autrement dit, ils réclament des appartements et non pas des chalets.

PAR AHMED BOUARABA

Tel que promis par le président de l'APC de Belouizdad, M. Mokhtar Bourouina, aux familles sinistrées de l'immeuble vétuste, situé au 17 boulevard Nacéra Nounou Alger, un dispositif était, lundi dernier sur place pour reloger les sinistrés. Cet incident, rappelons le, avait causé la mort d'une vieille dame et mis huit familles à la rue.

L'opération de recasement, a-t-on appris par M. Bourouina, doit « obligatoirement se faire par le biais du centre de transit ». Chose que « digèrent mal les sinistrés ». Une des victimes nous dira à ce propos : « je n'accepterai cette proposition sauf si j'avais occupé un bidonville » et d'ajouter « nous ne sommes pas des nécessiteux mais des victimes d'un crime ». Ceci était visiblement la position prise par l'ensemble des familles.

A cet effet, M. Bourouina avait organi-



Les victimes du sinistre attendent d'être relogés.

sé, hier, une réunion avec les familles sinistrées, à laquelle avait participé Le Midi Libre. Au cours de cette rencontre les familles ont manifesté leur mécontentement et ont souhaité qu'une « solution finale et durable soit trouvée ».

Autrement dit, ils réclament des appartements et non pas des chalets. « Les victimes du séisme d'El Assnam (Chlef maintenant) en 1980 n'ont pas été, à ce jour, relogées dans des appartements » signale un sinistré. « Vous allez nous oublier » renchérit un autre. Ce « manque de confiance » entre « les élus, et les électeurs », a-t-on constaté, avait envenimé la situation.

Pour sa part, M. Mokhtar Bourouina, a, à maintes reprises, essayé de les convaincre de « lui faire confiance ». Le président de l'APC ira jusqu'à promettre qu'il « ne les laisserait pas tomber » et qu'il « communiquera les préoccupations

de ses citoyens à sa tutelle », tout en rap- pelant à ces « frères », comme il aime à les appeler, ses réalisations durant son mandat. Les endommagés, quant à eux, voudraient bien « croire » Bourouina, mais aussi, ont peur que ce dernier ne tienne pas ses promesses.

Interrogé en marge de la rencontre, M Bourouina nous fait savoir que « c'est la seule méthode pour bénéficier d'un logement » avant d'ajouter que « les chalets que devront rejoindre ces familles seront prochainement éradiqués » a-t-il indiqué. Se fiant à son expérience dans la gestion des cas d'urgence, à l'image du séisme de 2003, où il occupait le même poste, Bourouina jura que « les ayant droit bénéficieront d'appartements ».

Pour leur part, les endommagés préféreraient, passer quelques nuits à la belle étoile que des années dans des chalets.

A.B.

COMMUNE D'EL MARSA

Un petit paradis à entretenir

PAR CHAFIKA KAHLAL

Comme plusieurs autres communes de la capitale, la commune d'El Marsa ex Jean Bar à une vingtaine de kilomètres seulement d'Alger est dans un extrême enclavement. Et pourtant elle possède un important potentiel touristique, elle, qui est parmi les plus belles villes côtières de l'Algérois. Elle a été gâtée par la nature qui ne cesse de fasciner ces visiteurs dont le nombre double voire triple durant l'été.

Cette localité connaît aujourd'hui et cela depuis belle lurette beaucoup de problèmes qui vont crescendo et amplifient la colère de ses habitants. Bien que le secteur des transports, qui autrefois était le souci majeur des citoyens et des autorités, se soit nettement amélioré par rapport aux années précédentes, cette agglomération qui a connu une expansion très rapide, reste bien mal desservie par le transport urbain qui n'arrive pas à répondre aux besoins des citoyens en constante augmentation.

« Il a été convenu, en concertation avec le syndicat des transporteurs et la direction du transport de la wilaya, de contraindre les transporteurs desservant Aïn Taya à partir de Quahouet Chergui ou l'inverse, de pas-

ser systématiquement par la localité de Tamentfoust ainsi que par le chef-lieu de la commune d'El Marsa », dira le P/APC d'El Marsa. Au départ, cette mesure a été appliquée à la lettre, eu égard au contrôle rigoureux qui s'effectuait sur la ligne pour veiller à son respect, mais par la suite, et avec la reprise du contrôle des transports par les transporteurs eux mêmes sans intervention des autorités concernées, « un certain relâchement a été constaté de la part des transporteurs, qui ne daignent plus, pour la plupart d'entre eux, transiter par Tamentfoust ou par El Marsa ». et les citoyens sont contraints de faire près d'un kilomètre à pied pour rejoindre leurs domiciles. D'autre part, la commune d'El Marsa souffre toujours de la régression de l'activité commerciale, vu qu'elle n'a qu'un seul accès principal

En effet, l'activité commerciale a connu dans la localité une grave décroissance à cause principalement du manque de fluidité et la difficulté d'accéder à la commune. Le marché communal réalisé il y a plusieurs années maintenant dans la cadre de l'éradication du commerce informel est peut être l'un des meilleurs exemples de la gelée de toute vie commerciale ou encore économique dans la région.

"Le marché est resté très longtemps

inoccupé par les commerçants qui savent que ce n'est pas du tout rentable de s'y installer vu que très rares sont les gens qui passent par le marché", dira un habitant de la localité. Pour essayer de désenclaver la localité, le staff municipal a programmé plusieurs projets dont l'ouverture de nouvelles rues reliant la commune d'El Marsa à plusieurs autres à l'instar de Tamentfoust ex La Perouse au niveau du quartier dit La Carrière dans le but d'animer un peu l'activité commerciale. Mais aujourd'hui encore, beaucoup reste à faire dans la commune d'El Marsa ainsi que celle de Tamentfoust pour réanimer l'activité commerciale et donc l'économie dans la localité pour pouvoir promouvoir l'emploi pour tous ces milliers de jeunes chômeurs.

En effet, les jeunes de la commune attendent toujours la réalisation du projet de 100 locaux commerciaux situés à la sortie sud de la ville. Cette structure sera une fois achevée, selon des responsables de l'APC destinée exclusivement aux activités artisanales pour maintenir le cachet touristique de la ville. Ces locaux lancés depuis 2007 ne sont jusqu'à aujourd'hui pas encore réceptionnés, alors que le délai de leur réalisation était de trois mois seulement.

C.K.

PROJET DES 650 LOGEMENTS PARTICIPATIFS À BORDJ EL KIFFAN

Les travaux toujours gelés

Les travaux du projet de réalisation de 650 logements à caractère participatif dans la commune de Bordj El Kiffan à Alger est toujours gelé et cela dure depuis quelques années maintenant. Les bénéficiaires sont toujours dans la confusion et la crainte de l'annulation des listes qui ont été établies lors du mandat précédent de l'ancien staff municipal il y a plus de deux ans maintenant. Il faut dire que la cause principale qui a mené les responsables à geler ce projet est la protestation des agriculteurs qui dénoncent l'attribution du terrain pour la réalisation du projet qui, à la base, est un terrain agricole où ils devaient investir. Le terrain fait partie selon certains agriculteurs de la ferme dite "wazane" qui est une coopérative agricole. Ces derniers affichent à nouveau leur mécontentement par rapport à la décision de la wilaya d'Alger portant sur la reprise des travaux qui doit se faire très prochainement. Par ailleurs, la wilaya déléguée de Dar El Beida, n'a pas encore donné son ok par rapport à la légalité de la liste des bénéficiaires élaborée par d'anciens responsables locaux, ce qui augmente les peurs des bénéficiaires qui sont dans leurs majorité selon des sources de la commune de Bordj El Kiffan étrangères à la commune et n'ouvrent normalement pas droit à ces logements. Il est à noter que les responsables locaux actuels ont envoyé selon des sources fiables, une demande officielle à la direction du logement de la wilaya d'Alger pour intervenir et revoir la liste des bénéficiaires et régler l'affaire avec les agriculteurs afin de que chacun recouvre ses droits. D'autre part, les agriculteurs réclament justice et demandent aux autorités concernées de revoir ce projet et interdire la reprise des travaux sur un terrain agricole qui est leur source de vie.

QUARTIER DES 234 LOGEMENTS À BOUMÂATI

Les habitants menacés d'expulsion

Des dizaines de familles habitant les logements individuels dans le quartier dit 234 logement à Boumâati dans la commune d'El Harrach, sont aujourd'hui menacés d'expulsion de leur maison qu'ils ont occupé durant plus de 15 ans maintenant. Et pour cause : des citoyens disent qu'ils sont eux aussi bénéficiaires de ces mêmes logements dont ils possèdent des décisions qui l'attestent. Ces personnes qui se disent prioritaires puisqu'ils ont bénéficié desdits logements depuis 15 ans ont donc poursuivi en justice les occupants actuels de ces mêmes logements et ont réclamé leur expulsion immédiate. mais les résidents disent qu'ils ne peuvent pas être partie prenante dans cette affaire. Pour eux, il faut poursuivre la commune qui a attribué ces logements aux occupants actuels et à d'autres dans les années 1990. Il est signalé que le problème a commencé, selon un responsable de la commune d'El Harrach, en 2002 où des citoyens ont réclamé leurs maisons et considéré ces familles comme indus occupants en 1990 profitant de la situation d'insécurité de l'époque faisant fuir les habitants ce quartier. Devant cette situation les résidents de la cité 234 logements interpellent les autorités concernées pour mettre fin aux craintes des citoyens de se retrouver dehors du jour au lendemain.

C.K.



BOUIRA

Plus de 1200 demandes de micros crédits agrées par la banque

Quelque 1205 demandes de micros crédits sur un ensemble de 2878 demandes agrées par la coordination de la wilaya de Bouira de l'Agence nationale de gestion du micro crédit (ANGEM) ont reçu un accord bancaire durant la période allant de juin 2007 à septembre 2010, a indiqué le responsable de cette structure. Les crédits ANGEM sont destinés au financement d'activités agricoles et professionnelles diverses, selon M. Boualemallah, qui a signalé la réception, par ses services à la période indiquée, de pas moins de 5867 demandes de crédits pour un financement triangulaire, d'un montant compris entre 100.000 et 400.000 DA, associant la banque, l'ANGEM et le porteur du projet. Sur ce nombre de dossiers déposés, 2878 ont été déclarés éligibles au crédit, dont 1250 ont reçu un accord bancaire pour leur financement, desquels 453 ont obtenu des crédits pour la concrétisation de projets, explique-t-on. Selon les explications fournies par la cellule de communication de la même coordination, l'ANGEM prend également en charge les crédits dits binaires, impliquant seulement la banque et le promoteur du projet. Pour 59 dossiers réceptionnés pour ce type de crédits, 57 ont été retenus par la coordination de Bouira pour bénéficier d'un crédit d'un montant allant de 50.000 à 100.000 DA, signale-t-on. Par ailleurs, l'ANGEM de la wilaya de Bouira a eu à agréer, sur un total de 8073 dossiers déposés durant la période considérée, 6767 demandes de prêts non rémunérés (PNR), nantis, chacun, d'une valeur de 30.000 DA pour l'acquisition de matières premières. Selon la même source, la coordination de l'ANGEM de Bouira organisera dans les prochains jours, une campagne de sensibilisation pour expliquer aux citoyens les avantages du dispositif ANGEM, comme moyen de création et de promotion de l'auto-emploi.

UNIVERSITÉ MIRA (BEJAIA)

Déficit en chambres universitaires

En l'absence de nouvelles infrastructures d'hébergement, l'université de Bejaia s'est retrouvée, à cette rentrée, aux prises avec un déficit en chambres universitaires, exacerbé par l'importance du flux des nouveaux bacheliers, apprend-on du rectorat. Ce déficit est estimé à 1935 lits, selon la Direction des œuvres universitaires (DOU), qui fait remarquer que "la situation pourrait s'avérer plus compliquée au regard du flux des entrants et sortants en résidences universitaires" sachant que "seuls 2.490 lits ont été libérés par les diplômés sortants, alors que le flux des entrants demandeurs d'hébergement est de l'ordre du double", explique-t-on. Toutefois, cette "pression" est toute relative, en raison de la perspective offerte pour la DOU qui escompte disposer du siège de l'Ecole maritime, dont la capacité est estimée à quelques 300 places, note-on. Par ailleurs, d'ores et déjà, il est envisagé en guise de solution urgente de procéder au dédoublement partiel des positions notamment, dans la prise en charge de la demande féminine, avérée fort importante. Ce déficit, selon les responsables de l'université a été charrié essentiellement par le retard pris dans l'opération de réhabilitation des résidences actuelles et la réalisation de nouvelles cités. "La réhabilitation, notifiée pour une enveloppe de 500 millions DA avait pour objectif d'améliorer les conditions de vie de nos étudiants, est inscrite dans la perspective de la rentrée 2010-2011", a-t-on relevé. Il existe actuellement à Bejaia 10 résidences universitaires d'une capacité théorique globale de 18.000 lits. La population estudiantine s'élève, quant à elle, à quelque 40.000 inscrits, dont plus de 50 % sont demandeurs de chambres dans les résidences universitaires.

APS

BOUMERDÈS, ALPHABÉTISATION

DES ENSEIGNANTS DANS LE DÉSARROI

4.400 enseignants recrutés par l'Office national d'alphabétisation des adultes (ONAA) pour dispenser des cours aux personnes analphabètes n'ont pas reçu leur rétribution pour l'exercice 2009-2010.

PAR TAHAR OUNAS

Le personnel assurant l'enseignement des personnes analphabètes dans la wilaya de Boumerdès se trouve, le moins ce que l'on puisse dire, dans un désarroi total. La raison est liée au non paiement depuis près d'un an des salaires. En effet, 4.400 enseignants recrutés par l'Office national d'alphabétisation des adultes (ONAA) pour dispenser des cours aux personnes analphabètes n'ont pas reçu leur rétribution pour l'exercice 2009-2010. Parmi ces enseignants, 1.560 sont affiliés à l'association «Ikra» de Boumerdès. «Nous avons frappé à toutes les portes afin de faire entendre nos doléances, mais en vain», nous a déclaré un enseignant contractuel avant d'ajouter : «On ne peut pas continuer à une telle situation, recruter du personnel enseignant et ne pas le payer durant une année est une injustice». Et une autre enseignante d'ajouter : «Je fais plusieurs kilomètres chaque jour pour donner des cours aux adultes dans des conditions souvent lamentables à cela s'ajoutent les retards dans le paiement de nos salaires qui se sont accumulés depuis plusieurs mois». Nous avons approché quelques apprenants, en majorité des



Une classe d'alphabétisation.

jeunes filles ayant accompli des études universitaires, et nous avons collecté plusieurs éléments se référant à leur quotidien. F.M., une enseignante d'une classe d'analphabètes dans la commune rurale de Chabet El Ameur dont le taux d'alphabétisation est de 40 %, avoue avoir vécu un calvaire. «Tout au début, il fallait constituer un groupe d'une vingtaine de personnes pour pouvoir enseigner», nous a déclaré F.M. et d'ajouter : «J'ai sillonné plusieurs villages afin de convaincre les personnes âgées, particulièrement les femmes, de poursuivre des cours d'alphabétisation mais en vain». «Mais petit à petit, j'ai réussi à regrouper quelques personnes et l'office d'alphabétisation a accepté mon dossier et j'ai commencé à donner des cours». Et le calvaire ne fait que commencer, car la plupart des enseignants ne percevaient pas leurs salaires à temps ce qui a provoqué leur mécontentement.

D'ailleurs, plusieurs de ses collègues n'ont pas reçu leurs dûs et avaient mis fin à leur mission. Au niveau de la localité précitée, l'engouement des adultes à suivre des cours d'alphabétisation a baissé d'une manière notable et plusieurs apprenants ont déserté cet enseignement. Par ailleurs, la wilaya de Boumerdès a enregistré pour l'année 2009-2010 plus de 20.257 apprenants, 1.331 hommes et 18.926 femmes inscrits dans les différents centres existant à l'échelle de la wilaya. Plus de 120 mille analphabètes, soit 43 000 hommes et 78 000 femmes ont été recensés au niveau de toute la wilaya, avec un taux de 6,42%. Une simple lecture des chiffres nous renseigne que la gent féminine est la plus touchée par l'analphabétisation. Les régions rurales et enclavées de Boumerdès sont les plus touchées et la plupart des jeunes filles quittent l'école prématurément. Les conditions difficiles de la vie rurale sont entre autres les causes qui poussent et forcent les enfants, notamment les filles, à quitter l'école. A titre illustratif, la commune de Timezrite, à l'extrême sud-est de Boumerdès, est en tête de peloton avec 35 % de taux d'analphabétisme tandis que la commune de Boumerdès enregistre 9 %.

Le nombre d'inscrits au niveau national est de 149 mille candidats, ce qui est loin, par rapport aux prévisions et aux moyens mis en place par les pouvoirs publics pour attirer le plus nombre possible d'analphabètes et ce, dans le but de la concrétisation des objectifs du millénaire tracés en 2000 par l'ONU.

T. O

TICHY, FORMATION PROFESSIONNELLE

Des sections annexes pour rapprocher les stagiaires

PAR MUSTAPHA LAOUAR

Le secteur de la formation professionnelle dans la wilaya de Bejaia s'appête à recevoir pour la prochaine rentrée scolaire quelque sept mille stagiaires dans les différentes spécialités à enseigner, ce qu'a confirmé Hocine Rabah, directeur de l'enseignement professionnel et technique de la wilaya de Bejaia. De nouvelles filières ont vu le jour dans les centres de formation professionnelle pour adultes (CFPA) de Bejaia comme le tourisme, le bâtiment, l'électricité bâtiment et l'électronique. Pour permettre à tous les stagiaires des communes de suivre une formation dans les différentes spécialités sans se déplacer au chef lieu de wilaya, des sections détachées sont ouvertes dans les communes. Le secteur vient également de bénéficier de trois internats à Melbou, Beni Maouche et Chemini qui seront équipés en literie avant la fin de l'année. Une campagne de sensibilisation des jeunes exclus du cycle scolaire est lancée par l'ouverture de quelque 130 bureaux d'accueil dans les

collèges et lycées pour l'orientation des futurs candidats. Le tourisme sera enseigné à Aokas en attendant la section hôtellerie qui s'ouvrira au CFPA de Tichy. Selon monsieur Rabah, « il est inconcevable que la wilaya de Bejaia, qui a une vocation touristique, soit dépourvue d'une école de formation en hôtellerie ». Ainsi, la formation touchera également des stagiaires inscrits au niveau de l'agence de l'emploi qui bénéficient d'un présalaire de trois mille dinars par mois et qui seront affectés dans des entreprises pour la formation pratique. Cela dit, le directeur de l'enseignement professionnels dira qu' « On forme des stagiaires pour le compte de certaines entreprises comme Soummam ou l'entreprise portuaire de Bejaia (EPB) qui les recrutent en fin de stage ». Certes, la formation se fait selon un programme qui permettra d'adopter les profils réels aux besoins de la wilaya, ce qui signifie que le secteur a vraiment besoin de partenaires crédibles qui pourront absorber le chômage. Pour ce qui est du monde rural, une formation spécifique aux petits métiers ainsi

qu'à l'apiculture permettra aux jeunes de créer leur propre activité. M. Rabah soulignera également que la formation assurée par les établissements privés est très faible et indiquera à cet effet : « Nous avons 28 établissements privés de formation. Il leur appartient de prodiguer une formation de qualité, le taux d'admission est faible sachant que les stagiaires paient une somme importante auprès de ces écoles pour se former, mais en réalité, ça ne reflète pas une formation de qualité. A l'avenir, ces écoles seront soumises à une réglementation plus draconienne et ça sera au niveau central que seront délivrés les agréments à la place des directions de wilaya. Cette réglementation prendra en compte l'existence de locaux adéquats et un programme scolaire de formation adapté au programme de la tutelle ». Certes, la formation professionnelle qui est restée à la traîne depuis de longues années sera appelée à se moderniser avec la mise en application du statut particulier du personnel de ce secteur.

M. L.



PORT D'AZZEFOUN

Des crevettes exportées vers l'Espagne

D'importantes quantités de crevettes rouges sont exportées vers l'Espagne à partir d'Azefoun, a révélé le directeur de la pêche et des ressources halieutiques, lors d'une conférence de presse, animée lundi à Tizi Ouzou.

PAR MOKRANE BENALI

Le directeur de la pêche et des ressources halieutiques a précisé que la direction de la pêche attribue des certificats pour une moyenne de 700 à 800 kg de crevettes destinées à l'exportation et ce, chaque semaine. Les moyens de production au niveau de la wilaya, notamment dans les deux ports d'Azefoun et de Tizirt s'élèvent à 220 unités de pêche recensées au premier semestre 2010 et constitués de 12 chalutiers, 28 sardiniers, un thonier senneur et 179 petits métiers. La corporation maritime compte 141 patrons, 237 marins et 47 mécaniciens.

Abondant dans un autre sens, le directeur de la pêche et des ressources halieutiques de Tizi Ouzou a estimé que l'élevage est la seule alternative à même de permettre l'épanouissement de l'activité de la pêche ainsi que la couverture des besoins du marché local et du marché national en poissons. L'orateur qui s'est exprimé devant les correspondants de presse a révélé que les assises nationales de la pêche se tiendront les 16 et 17 du mois en cours. L'objectif de cette rencontre consiste à débattre des perspectives en matière de développement du secteur de la pêche.

D'après les informations livrées par le directeur de la pêche, le tiers de la biomasse pêchée sur les côtes algériennes, à savoir 220 000 tonnes, ne peuvent absolument pas couvrir les besoins du marché. De ce fait, il est impératif de privilégier dans l'avenir l'élevage dans les milieux marins. Cette action peut être initiée avec le



Chaque semaine des kilos de crevettes sont destinés à l'exportation.

lancement des fermes aquacoles. L'élevage continental au niveau des barrages est également une autre option envisageable.

Mille deux cent tonnes par année sont produites par la ferme aquacole de la région d'Azefoun. Cette dernière représente la première expérience du genre en Algérie, selon les explications du même responsable. Ce dernier a aussi révélé que le poisson du barrage de Taksebt est commercialisé sur le marché local. Cette première sera suivie d'autres qui toucheront d'autres barrages et retenues collinaires. Aussi, les bassins destinés à l'agriculture seront empoissonnés. L'objectif consiste à augmenter la production ainsi qu'à préserver la biomasse marine.

Sur un autre registre, les travailleurs de ce secteur sont en butte à un problème de statut. Les assises nationales prochaines seront l'occasion d'évoquer cette question et de tenter de lui trouver une issue satisfaisante. Cette rencontre abordera la situation d'une corporation de marins pêcheurs livrée de plus en plus à elle-même.

Les relations régissant les pratiques professionnelles entre les marins et les

armateurs ne sont pas déterminées. Cette situation expose les pêcheurs à des dépassements qui ne peuvent être contestés par absence de statut pour la profession.

L'ensemble des pêcheurs en activité ne peuvent pas pêcher au-delà des 6000 miles marins, tandis qu'une importante quantité de la ressource se trouve au-delà de cet espace. Cette incapacité à aller au-delà est due à l'absence de formation. Seule une formation sera en mesure de garantir aux marins d'aller vers les profondeurs. Des mesures sont prises pour mettre un terme à la délivrance des décisions d'éligibilité aux prétendants à l'investissement dans le secteur afin de faire face à ce genre de carence. Bien entendu, ce sont les demandeurs n'ayant aucune relation avec la pêche et ne maîtrisant même pas l'utilisation des moyens y afférents, comme les chalutiers qui sont visés par ce dispositif. Des formations dans ce domaine sont dispensées au niveau des écoles spécialisées à l'échelle nationale. Les infrastructures portuaires d'Azefoun et de Tizirt sont désormais saturées et ne peuvent de ce fait plus accueillir davantage d'équipements.

M.B.

MAISON DE LA CULTURE MOULOU MAMMERI

Journée d'information sur le stress

De plus en plus de personnes sont gagnées par le stress. Le mode de vie moderne adopté par les algériens cette dernière décennie, l'accès permanent aux médias et à l'Internet, le bruit assourdissant des villes, la soif de la réussite matérielle à tout prix et autant d'autres facteurs favorisent l'apparition du stress. Le stress peut provoquer d'énormes soucis de santé pouvant même aller vers des arrêts cardiaques ou des AVC entraînant des paralysies ou

carrément la mort. Le stress est aussi à l'origine de plusieurs autres maladies organiques ou psychologiques. C'est dans le but d'apporter des éclairages sur cette question plus que jamais d'actualité que l'association « médico-psychosociale pour une vie équilibrée » a programmé une journée d'information intitulée « Gérer son stress ». Cette journée de sensibilisation se tiendra au niveau de la maison de la culture « Mouloud Mammeri ». Le Dr Mostafa Bouzidi,

psychiatre et président de cette association à caractère scientifique, domiciliée dans la ville de Tizi Ouzou animera une conférence-débat sur le sujet du stress. Les visiteurs auront aussi droit à une riche exposition de documents traitant de la même problématique. Il sera aussi question de projections de documentaires sur ce sujet. Cette action est la première sortie de cette association et elle sera suivie d'autres, selon son président.

M.B.

FORMATION PROFESSIONNELLE

10.000 stagiaires inscrits

De nombreuses opportunités sont offertes aux jeunes stagiaires au niveau des différents centres de formation professionnelle répartis dans les quatre coins de la wilaya de Tizi Ouzou.

« Nos établissements resteront ouverts pendant toutes les journées de la semaine afin de répondre à toutes les sollicitations des jeunes désirant s'inscrire pour une formation qualifiante ou diplômante en plus d'une série de caravanes de sensibilisation ayant eu lieu tout au long des semaines écoulées », indiquent les responsables du secteur. Ces caravanes avaient sillonné plusieurs régions de la wilaya afin de se rapprocher plus des futurs stagiaires, en quête d'information à même de les orienter pour leur avenir. Des explications et des orientations ont été prodiguées aux demandeurs de formations dont la majorité est bien entendu constituée de jeunes. « Des conseillers à l'orientation sont disponibles tout au long de cette campagne pour répondre à toutes les préoccupations des futures stagiaires », ajoute-t-on.

Pour rappel, dans la wilaya de Tizi Ouzou, durant l'année 2009/2010, le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels a vu la sortie de 8500 jeunes diplômés dans les différentes spécialités en plus de 2500 stagiaires qui ont reçu des formations qualifiantes dans les métiers manuels (maçonnerie, plomberie, électricité bâtiment...). Au volet de l'insertion des stagiaires formés durant l'année 2010, on relève 1800 jeunes diplômés qui ont réussi à lancer leurs projets dans le cadre du dispositif ANSEJ, 50 femmes au foyer par voie de l'ANGEM et 1250 maçons dans le cadre des conventions signées avec des organismes et entreprises publics et privés. Par ailleurs, et dans le cadre de la convention signée entre la direction du secteur et celle de la PME et PMI, notre source signale 1500 jeunes qui ont obtenu leurs diplômes. Quant au taux d'insertion professionnelle, il avoisine les 100 % dans les métiers manuels.

Concernant la rentrée de la session d'octobre 2010, notre source signale que « les établissements de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Tizi Ouzou offrent une capacité d'accueil en mode résidentiel de 5240 places et 5007 par voie d'apprentissage. Plus de 85 % des spécialités retenues pour cette rentrée relèvent des métiers manuels et 48 % de cette offre se fera pour le compte du secteur du bâtiment. De nouvelles spécialités seront ouvertes pour la première fois dans la wilaya de Tizi Ouzou pour accueillir des stagiaires désirant faire du brevet de technicien supérieur en hôtellerie (réception et hébergement) et en environnement et propreté. Des formations de technicien en tourisme (agence de voyage), en horticulture et espaces verts et une formation en tailleur dames seront également dispensées pour la première fois ».

Pour cette rentrée encore, de nouvelles spécialités de formation qualifiante seront mises sur pied dans les métiers d'égoûtier, de soudeur mixte, de marin pêcheur et dans les techniques d'élevage. La direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Tizi Ouzou prendra en charge la demande économique en matière de formation au profit des entreprises locales. A cet effet, des rencontres seront organisées avec ses partenaires du secteur économique pour prendre connaissance des besoins en la matière, conclut-on.

M.B.

ALORS QUE SON FILS GAMEL ÉTAIT PRESSENTI POUR LA VOIE ROYALE

HOSNI MOUBAREK BANCO POUR UN SIXIÈME MANDAT

En Égypte, comme dans plusieurs pays arabes et occidentaux, on pensait que le raïs, âgé de 82 ans, affaibli après une opération de la vésicule biliaire subie en Allemagne, ne briguerait pas un 6e mandat. On en donnait pour preuve la campagne menée en faveur de son fils cadet, Gamal, pendant le mois d'août.

"Le président Hosni Moubarak, j'en suis convaincu, sera candidat à l'élection présidentielle de 2011." Cette déclaration a été faite

à Washington, par Ahmed Aboul Gheit, ministre égyptien des Affaires étrangères, au quotidien arabe Al-Hayat.

C'est le point de départ d'une campagne inattendue. En Égypte, comme dans plusieurs pays arabes et occidentaux, on pensait que le raïs, âgé de 82 ans, affaibli après une opération de la vésicule biliaire subie en Allemagne, ne briguerait pas un 6e mandat. On en donnait pour preuve la campagne menée en faveur de son fils cadet, Gamal, pendant le mois d'août. Tee-shirt montrant un Gamal souriant, affiches où l'on pouvait lire "Gamal, le rêve des pauvres", collectes de signatures en faveur du dauphin (de longue date la vedette de la presse gouvernementale), etc. lui assuraient une large avance sur tout autre candidat.

Dans les milieux politiques, acquis au pouvoir ou appartenant à l'opposition, le silence du chef de l'État démontrait son accord. Hosni Moubarak préparait à son cadet la voie royale.

Soudain, début octobre, la scène politique se modifie. Aboul Gheit affirme que



Le président Hosni Moubarak.

Moubarak sera candidat en 2011. Safouat al-Chérif, secrétaire général du Parti national démocrate (PND) au pouvoir, déclare : "Hosni Moubarak sera le candidat du parti à l'élection présidentielle de 2011." Par la suite, d'autres dirigeants du PND annoncent leur soutien au raïs. Une bonne partie de la vieille garde souhaite le maintien de son chef.

La presse gouvernementale, de son côté, décrit avec éloquence les activités quotidiennes du président. Il inspecte des usines en Haute-Égypte, tient une réunion de six heures avec le Conseil des gouverneurs, reçoit en toute simplicité des écrivains avec lesquels il discute longuement de leurs problèmes, donne des directives pour la transparence des élections législatives de novembre, veut régler tous les soucis des citoyens... Hosni Moubarak se rend au canal de Suez pour assister à la

parade commémorant la "victoire d'octobre 1973" sur Israël, puis gagne Syrte, en Libye, où il expose la vision de l'Égypte sur la réorganisation de la Ligue arabe ou encore la mise en place d'une réelle coopération arabo-africaine...

Le journal Al-Chorouk écrit : "Des membres du PND, dont les anciens partisans de Gamal Moubarak, vont organiser le 14 octobre, à l'occasion de l'arrivée au pouvoir du président Hosni Moubarak, une marche devant le palais présidentiel d'Abdine, ancienne résidence royale, pour demander au raïs de présenter sa candidature en 2011 pour un nouveau mandat."

Il y a, de toute évidence, un changement de cap.

Dans les chancelleries, on recueille ce commentaire : "L'éventualité d'un 6e mandat se précise."

R.I source Le Point

FORUM DES MINISTRES DE LA DÉFENSE À HANOÏ

OUVERTURE D'UNE PREMIÈRE RENCONTRE ASIE - ETATS-UNIS

La première rencontre des ministres de la défense des États-Unis et d'Asie-Pacifique, réunissant dix-huit pays, s'est ouverte mardi à Hanoï dans un climat d'inquiétude autour des velléités territoriales chinoises. Le forum a été précédé lundi par plusieurs réunions bilatérales dans la capitale vietnamienne, notamment entre les plus hauts responsables de la défense chinoise, japonaise et américaine.

"Cette réunion est une nouvelle et importante étape de la coopération de l'Asean dans le domaine de la défense", l'Association des Nations d'Asie du Sud-Est, a déclaré le premier ministre vietnamien, Nguyen Tan Dung, dont le pays assure la présidence tournante du bloc régional. "Nous faisons face à de graves défis pour notre sécurité, à la fois traditionnels et non-tradition-



nels', a-t-il ajouté. Pékin s'oppose à plusieurs États de l'Asean (Brunei, Birmanie, Cambodge, Indonésie, Laos, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande, Vietnam) à propos de la souveraineté sur des archipels en

mer de Chine méridionale, notamment les Spratleys et les Paracels.

Elle sort aussi d'une grave crise diplomatique avec le Japon, consécutive à la détention par Tokyo pendant quelques semaines du capitai-

ne d'un chalutier chinois près d'îlots contestés en mer de Chine orientale.

La réunion, la première du genre, réunit les dix de l'Asean, leurs six partenaires habituels de la région (Inde, Chine, Japon, Corée du Sud, Australie et Nouvelle-Zélande) ainsi que les États-Unis et la Russie.

Lundi, le secrétaire américain à la défense Robert Gates a de nouveau appelé à un règlement multilatéral des conflits territoriaux dans le Pacifique, ce à quoi Pékin s'oppose. "De plus en plus, nous estimons que s'en remettre exclusivement aux relations bilatérales n'est pas suffisant. Nous avons besoin d'institutions multilatérales pour nous pencher sur les défis de sécurité les plus importants de la région", a-t-il insisté.

R. I.

Damas et Ankara dénoncent la proposition de Netanyahu de reconnaître Israël en tant qu'"Etat juif"

Le président syrien Bachar al-Assad et le Premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan, en visite à Damas, ont condamné d'une seule voix lundi le projet israélien proposant aux Palestiniens de reconnaître Israël comme "Etat-nation du peuple juif" en échange d'un gel de la colonisation. "C'est un acte fasciste et raciste, cela ne doit pas nous étonner, cela fait partie d'un plan de longue date que les Israéliens appliquent graduellement", a déclaré M. al-Assad lors d'une conférence de presse commune à Damas. "Il est désormais prouvé qu'Israël est un pays raciste", a-t-il ajouté, soulignant que "ces décisions ne laissent paraître aucune volonté sérieuse de la part d'Israël de s'engager en faveur du processus de paix", relancé le 2 septembre à Washington mais compromis par la poursuite de la colonisation israélienne en Cisjordanie occupée en dépit des demandes de gel palestiniennes. Pour sa part, M. Erdogan a estimé que "personne ne peut imposer la citoyenneté à quiconque, d'autant plus de cette manière". Dimanche, le cabinet israélien a approuvé un projet d'amendement controversé contraignant les candidats non juifs à la citoyenneté israélienne à prêter allégeance à "l'Etat juif et démocratique d'Israël". Ce projet d'amendement a été immédiatement condamné et rejeté par les Palestiniens le qualifiant d'"acte de racisme".

Retrait progressif des troupes italiennes d'Afghanistan dès l'été 2011

Le retrait progressif des forces militaires italiennes déployées en Afghanistan commencera à partir de l'été 2011, a annoncé le ministre italien des Affaires étrangères Franco Frattini dans une interview mardi au quotidien La Repubblica. M. Frattini a indiqué que le sommet de l'Otan prévu en novembre à Lisbonne (Portugal), se pencherait sur les critères de transfert du pouvoir en Afghanistan aux Afghans "avec un calendrier qui commence à être défini: été 2011 pour le début d'un retrait progressif avec l'intention de l'achever en 2014". L'Otan avait demandé le mois dernier au gouvernement italien de déployer davantage d'instructeurs militaires en Afghanistan afin de respecter les délais prévus pour transmettre le contrôle du pays aux forces locales. Quelque 500 carabiniers italiens sont actuellement stationnés en Afghanistan dans le cadre de la mission d'entraînement de l'Otan dans ce pays.

Deux morts dans une explosion d'un hélicoptère en Afghanistan

Une explosion s'est produite mardi à bord d'un hélicoptère américain dans l'est de l'Afghanistan, faisant deux morts et dix blessés, a indiqué mardi l'Otan. "Deux personnes ont été tuées et dix soldats de l'Otan blessés dans cette explosion", a précisé l'Otan dans un communiqué. L'explosion a eu lieu au moment où l'hélicoptère américain Chinook venait de se poser dans l'est de l'Afghanistan, a-t-on ajouté de même source.

APS

Différent Bijoux

● Ikhelkhalen :



Cela signifie les chevillères. Ils peuvent être de grande ou petite dimension et se distinguent par une absence de décoration émaillée sur le corps principal de l'objet. Un gros cabochon de corail ceint de boules en argent vient compléter l'ornementation de la chevillière.

● Le ddah ou ameshluh

C'est un bracelet plus petit que la chevillière. Il est émaillé ou gravé sur plomb.

● Les fibules, tibzimin :



Elles se fixent sur l'étoffe par un ardillon à l'intérieur duquel coulisse un anneau. Il en existe de nombreux types, tels que les idwren et les taharaht qui sont de petite taille. Les tibzimin, quant à elles, sont des fibules de grande taille et les ibzimen des fibules triangulaires. Le tabzimt, enfin, est la pièce maîtresse de la parure kabyle. C'est une grande fibule ronde richement décorée et qui se porte sur la poitrine. Cet objet comporte de nombreux filigranes, des émaux, des boules d'argent et une multitude de coraux.

● Le taessaht :

C'est un diadème qui est devenu très rare de nos jours. Il était destiné à orner le front. Il présente une décoration faite d'émaux, de gros cabochons de corail ainsi que de boules d'argent. Les boucles d'oreille sont de plusieurs types. On retrouve les letrak qui sont des boucles d'oreille de type très ancien qui présentent un anneau ovale orné à l'extrémité par des sertissages de corail et d'émaux.

● Le tigwedmatin :

C'est un autre type de boucles d'oreille. Il est composé d'anneaux ornés par du corail aux extrémités, et sont agrémentées de plaques rondes émaillées et pourvues de pendeloques allongées.

ALI SAYAD, ANTHROPOLOGUE ET ÉCRIVAIN, AU MIDI LIBRE

«Les trois couleurs des bijoux berbères ont une symbolique»

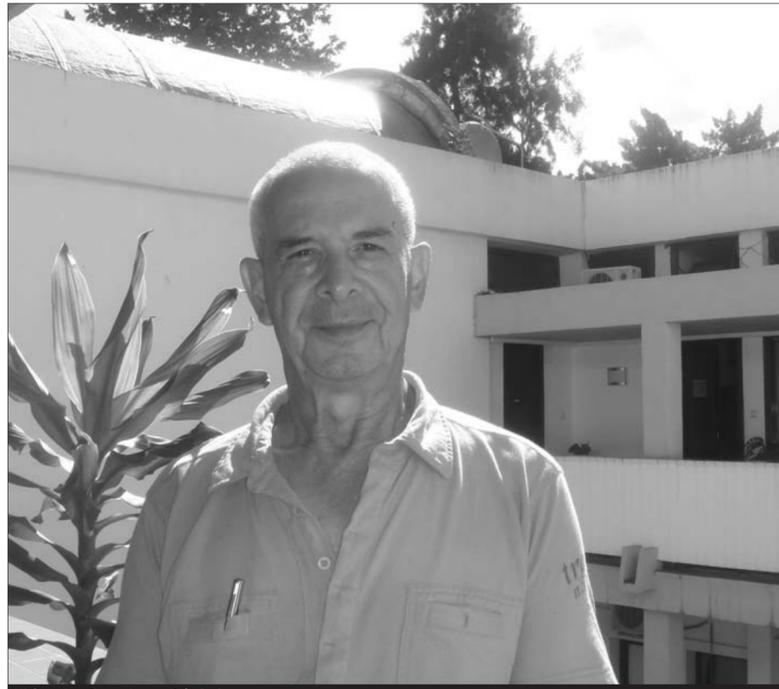
Les bijoux berbères remontent aux temps les plus reculés de l'histoire de l'art nord-africain. Comme la femme égyptienne et la femme carthaginoise, la femme berbère éprouva tout d'abord le besoin de fixer solidement sa coiffure sur la tête, son vêtement sur l'épaule et son haïk volant sur le corps, ce qui l'amena à utiliser des aiguilles en métal, et l'on peut dire que l'aiguille fut le premier bijou de la femme berbère. A ce

besoin pratique est venu s'allier le sentiment de la parure qui donna naissance à l'art des bijoux. Les aiguilles se transformèrent en jolies agrafes et broches de différentes formes, les ceintures ont des boucles brillantes, les pendentifs aux oreilles encadrent le visage et un diadème cerne un front et l'embellit, alors que les bras et les jambes s'ornent d'anneaux et de bracelets variés. En plus d'être un

élément de beauté qui rajoute du charme à la femme berbère qui se pare de ses bijoux, ils ont aussi une symbolique ancestrale.

M. Ali Sayad, écrivain et anthropologue qui a fait des recherches sur ces ornements, en parle à nos lecteurs de manière magistrale.

Écoutons ce chercheur dans ce qui suit.



Ali Sayad, anthropologue et écrivain

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR OURIDA AIT ALI

Midi Libre : Peut-on connaître à quand remonte l'histoire des bijoux berbères ?

Ali Sayad : L'émergence de l'art berbère, gravures, peintures, tatouages, écritures, bijoux et parures, à l'époque préhistorique présentait déjà une certaine unité, dans un ensemble homogène et cohérent, dans un espace géographique – Afrique du Nord et Sahara –, espace aussi étendu qu'un continent. De l'Atlas tellien au Massif central saharien, la parure s'est manifestée dès l'aube du Néolithique dans l'art rupestre. Les premiers bijoux métalliques (bronze, cuivre et fer) trouvés dans les gisements et monuments mégalithiques préhistoriques sont apparus en même temps que les armes, dès la deuxième moitié du IIe millénaire avant notre ère.

Avec quels matériaux réalise-t-on ces bijoux ?

Pierres et œufs d'autruche, os et cornes, coquillages et cauris, carapaces de tortue et ivoire ont été les premiers matériaux pour réaliser les bijoux, par les techniques du chantournement, du polissage et du perçage. Les nouvelles matières ne changèrent pas les caractéristiques constantes des parures. Des boucles d'oreilles, bracelets, anneaux de chevilles et bagues apparaissent avec d'autres traditions de technique et d'esthétique. Le trésor funéraire mis à jour à Abaessa (Ahaggar) rappelle aussi l'influence africaine avec des similitudes aux bijoux provenant du site d'Agadez daté de l'Age du fer ancien (dernier millénaire avant J.-C.). Les bijoux sont moulés, ciselés, martelés, polis et même parfois gravés. Avec l'arrivée des Phéniciens et son ouverture aux autres cultures méditerranéennes, l'artisan nord-africain s'enrichit des apports de l'Égypte, de l'Étrurie, de la Grèce, de l'Italie et de l'Orient. Il forge des parures ori-

ginales, avec les techniques stylistiques dues au découpage ajouré, au filigrane et à la granulation.

Les bijoux actuels sont-ils les mêmes que ceux des temps anciens ?

Les bijoux, objets exposés au vu et au su de tous, sont sensibles aux modifications ; la matière est particulièrement susceptible de toutes sortes de formes. Ils «voyagent» et se déplacent facilement d'un lieu à un autre, influent au gré des empires, conquêtes, princes et notables, des attirances qu'ils exercent, des séductions de la nouveauté qui s'en exhale. Les artisans ruraux, en atelier fixe ou ambulants, moins soumis aux aléas des conquêtes, ont su avec esprit, talent et habileté, au fil du temps, annexer à leur savoir-faire et savoir être traditionnels, les apports techniques et culturels méditerranéens et africains.

Le bijou fera intervenir des transgressions où se révèle l'ambivalence et la polysémie des gestes de l'artisan et des matériaux qu'il mobilise. Le rituel symbolique de la parure porte la trace d'un fatal repli, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus caché, de plus intime, de plus profond et de plus secret. La sublimation transcendantale des ornements, qui recherche la forme a priori de l'entendement, n'a pas exclu d'autres logiques qui définissent leur rituel.

Que symbolisent les trois couleurs de ces bijoux ?

C'est de l'Égypte pharaonique que nous vient l'émail, Nnil en berbère, la nielle en français (de niello) sont des mots issus du fleuve Nil, qui était la divinité qui faisait vivre l'Égypte. Hérodote écrivait que "L'Égypte est un don du Nil". Il y avait trois saisons qui symbolisent les activités agricoles et reproduisent à travers trois couleurs : le bleu, le vert et le jaune.

Au bleu correspondent les crues du Nil, quand celui-ci dépose le limon sur les rives du fleuve. C'est la saison des semences.



Au vert, la deuxième saison, c'est la nature qui reverdit, c'est la renaissance, la germination.

Le jaune, la chaleur solaire, signifie la récolte, saison où l'on fauche le blé et l'orge, que l'on ensile. Ce sont là les trois couleurs, les couleurs des saisons qui sont reproduites à travers l'émail des bijoux berbères.

Peut-on savoir ce que la parure symbolise ?

Les motifs des parures, tout comme les dessins des poteries et des tissages ou le tatouage (de ta-to, mot d'origine tahitienne ; l'ancien nom était stigmaté), sont les ancêtres du libyque ancien, la première écriture alphabétique avant le tifinagh. La symbolique du bijou est une écriture qui a un sens, même si aujourd'hui on ne voit que le côté esthétique. La lecture se perd au fur et à mesure que s'en vont les hommes. Il faut ajouter que les religions monothéistes qui ont traversé l'espace nord-africain, qui ont tendance à l'uniformité, n'ont pas favorisé les cultes anciens légués par les Anciens. La lecture qu'on pouvait faire hier n'est plus la même aujourd'hui, d'autres courants sémiotiques, dus à la pudeur qui oblige à cacher les mots et le sens des mots, se sont imposés au fil du temps.

Ces bijoux sont légués de mère en fille est ce, pour l'éternité. Que représente donc ce patrimoine chez la famille berbère ?

La transmission du bijou de mère en fille est ce qui reste de la transmission matrilinéaire. Cette forme de pouvoir et de transmission du pouvoir est maintenant à l'état de larve, même dans l'espace touareg où elle était de mise. Le bijou a une valeur esthétique et sa cote dépend du marché, de la disponibilité de la matière première. Tout dépend de la valeur que nous mettons aux choses, de notre investissement sentimental, de notre émotion aux objets d'art. L'éternité existe-t-elle ? Même les civilisations et même les cultures meurent. Ce qui reste du bijou actuel deviendra, comme son ancêtre, un objet archéologique et muséographique.

O.A.A.

AU MAROC | Un usage pas seulement esthétique

Selon sa fonction, chaque bijou a une place particulière sur le corps de la femme ou de l'homme au Maroc.

De la tête jusqu'aux chevilles, la femme peut se parer de différentes formes de bijoux : diadèmes, boucles d'oreilles, colliers, bracelets, bagues, anneaux de chevilles ornent son corps ; d'autres, tels que fibules, ceintures, broches, amulettes, sont portés sur les vêtements. Les bagues, très simples, les poignards, les dalil al kheirat, les sabres, les fusils, les cornes et boîtes à poudre sont réservés aux hommes. Chez certaines tribus berbères, la mariée recevait l'équivalent de sa dot sous forme de bijoux. Selon sa classe sociale, la femme porte des bijoux plus ou moins nombreux, à la fois pour mettre en valeur le charme de son corps et pour marquer un rang, aussi bien en ville qu'à la campagne. Cette tradition de se parer de bijoux est très accentuée chez la femme les jours de fête et de noces. Quant à l'homme, il porte surtout des armes blanches ou des armes à feu, tradition qui a disparu



Ph/D.R.

aujourd'hui dans les villes. Quel que soit le port des bijoux, en argent, ou en or, on peut dire qu'il révèle un certain rang social et met en relief l'élégance et la beauté chez la femme, la virilité et la puissance chez l'homme.

Le bijou peut avoir aussi une fonction d'intercession, comme dans le cas de dalil al kheirat porté par les cavaliers et certains notables, ou des amulettes portant des invocations tirées du Coran, des Hadith ou des prières des Saints.

Le bijou possède, par conséquent, plusieurs fonctions suivant sa forme, la technique et la manière avec laquelle il a été fabriqué. Il est en même temps un objet fonctionnel, un signe social, un symbole et un investissement. D'ailleurs, le meilleur cadeau qu'on puisse offrir à une femme ou à un homme est le bijou qui symbolise à la fois le chant, l'invocation et l'idée du beau.

Source : Bijoux berbères, bijoux marocains

NETTOYER VOS BIJOUX EN ARGENT

Les astuces les plus utilisées

L'argent étant oxydable, les bijoux en argent exposés trop longtemps à l'air et à la lumière virent au noir violacé. Plusieurs méthodes faciles et naturelles peuvent être appliquées pour nettoyer vos bijoux et leur redonner un bel éclat. Voici une compilation des astuces les plus utilisées pour l'entretien des bijoux en argent. Des méthodes aussi surprenantes qu'efficaces ! A vous de choisir :

● Faites une hydrolyse

Prenez un plat en verre, tapissez le fond de ce plat avec du papier aluminium, versez-y du gros sel et déposez-y vos bijoux et recouvrez le tout avec de l'eau chaude (mais pas bouillante), vous verrez, vos bijoux seront comme neufs !

● Nettoyez avec de la craie

Nettoyage des bijoux en argent avec de la craie réduite en poudre et une brosse à dent souple, rincer après disparition de toute tâche sur le bijou à l'eau tiède puis sécher. Succès garanti !

● Utilisez du dentifrice

Ajoutez une petite quantité de dentifrice sur votre brosse à dents puis frottez délicatement sur votre bijou. Rincer le bijou à l'eau chaude puis essuyez-le. Inconvénient : Il reste du dentifrice entre les mailles.

● Fumeurs ! Utilisez la cendre de cigarette

La cendre de cigarette fonctionne très bien aussi. Nettoyez votre bijou avec un petit chiffon doux et le tour est joué.

● Utilisez la mousse à raser

Mettez le bijou à nettoyer dans le creux de la main, ajoutez un peu de mousse à raser, frottez, rincez, séchez, et c'est fini.

● L'eau de pomme de terre

Vous êtes en train de préparer une purée de patates ? ça tombe bien ! Laissez tremper pendant au moins une nuit les bijoux dans l'eau de cuisson des pommes de terre. Le lendemain ils reviendront comme neufs.

● Lait et vinaigre

Laissez tremper vos bijoux dans un verre de lait entier mélangé à une cuillère à soupe de vinaigre blanc.

● Jus de citron

Nettoyez votre bijou simplement avec une brosse douce et un petit peu de jus de citron. C'est simple et efficace.

ASSOCIATION «WISSAL» DE MÉDÉA

«Défier la peur et aller de l'avant»

L'association «Wissal» tente de briser le carcan des mentalités rétrogrades qui étouffaient jusque-là la jeunesse. Elle offre à des centaines de jeunes, de femmes et surtout de petit enfants "la possibilité de s'affirmer, de s'exprimer et de s'épanouir".

PAR CHAFIKA KAHLAL

Après la décennie noire où les Algériens ainsi que le mouvement associatif ont été privés de toute forme d'expression culturelle ou autres, les efforts des associations ont doublé pour extérioriser le mal et la frustration. Une nouvelle époque est désormais née. Une volonté exprimée par des gens ordinaires motivés par le besoin du changement ou encore le besoin de s'exprimer et prouver son existence à travers des actions charitable et la notion d'aider et servir les autres.

Avec l'ouverture du marché et l'amélioration des choses sur le plan sécuritaire en Algérie, le mouvement associatif s'est montré plus efficace. Cependant il fallait d'abord panser les blessures d'un peuple encore sous la peur et la crainte, un peuple encore traumatisé d'un passé récent. De très nombreuses associations et organisations se sont donc investies pour élaborer des stratégies et des plans sociaux à même de faire sortir toute une population d'un présent amer et ouvrir son horizon sur un futur meilleur. C'est le cas de l'association «Wissal» (liaison) de Médéa, une association née en 2000 dans une wilaya longtemps touchée par le terrorisme. Il fallait donc qu'un groupe de jeunes étudiants à l'époque défie la mort et donne la chance à l'espoir et la vie. "Nous avons vécu des moments très difficiles face à la peur de mourir ou de voir mourir un proche et nous n'osions pas, comme la majorité de la société, penser à notre avenir, un avenir encore abstrait et non clair. Mais étant des intellectuels pleins de volonté, il fallait transcender la peur et regarder en avant pour bâtir un lendemain meilleur", nous dira Mohamed Kortbi, président de l'association. Ces jeunes ont bien compris que pour sauver l'avenir de tout un pays, il fallait sauver sa jeunesse perdue et terrorisée.

A cette période là, M Kortbi et ses amis, tous nouveaux diplômés ou encore étudiants, ont décidé de donner naissance à leur association et renouer avec la vie. "En 2000, je venais d'avoir mon ingéniorat en génie civil et j'avais encore une dizaine d'amis tous nouveaux diplômés en médecine, en droit, en enseignement, etc. et nous avons décidé ensemble d'apporter le changement". "Au début notre association était à caractère social puisque la culture ne figurait pas du tout parmi les besoins de cette société, ruinée, blessée et surtout ignorante dans sa majorité", dira le responsable. L'association a commencé donc avec les actions humanitaires et charitables. En se procurant un petit siège dans le chef lieu de la wilaya, l'association a commencé à rassembler la jeunesse instruite d'abord autour d'elle pour justement pouvoir fonder un



Des ateliers de travaux manuels ont été ouverts par l'association au profit des jeunes.

corps solide au profit des œuvres charitables; collecte de dons pour aider les familles démunies souvent victimes de terrorisme, orientation des gens victimes de terrorisme pour revendiquer leurs droits ou avoir les aides de l'Etat, etc. Mais les choses ne pouvaient rester là et les horizons de cette bande de jeunes se sont élargis et ils commençaient à voir un peu plus loin; former, instruire et soutenir psychologiquement une frange à la fois frustrée et traumatisée. "Nous avons commencé par nous rapprocher d'une certaine frange jusque-là encore isolée, les victimes de terrorisme, ces milliers d'enfants privés de leurs parents et avec aucune prise en charge sauf celle étatique encore très limitée à l'époque", dira le responsable. "Nous avons commencé par attirer ces jeunes garçons d'abord parce que les filles étaient inabondables, en ouvrant des ateliers de travaux manuels, d'alphabétisation mais aussi de petites formations professionnelles, puisqu'il faut savoir que ces jeunes garçons avaient besoin de se sentir capables de prendre en charge leurs familles, un sentiment que nous avons juste essayé de comprendre", ajoute-t-il. L'association a, selon son premier responsable, fait donc recours aux plus hautes autorités pour avoir la permission mais aussi le soutien pour pouvoir apporter de l'aide à cette frange dans toute la wilaya de Médéa, chose qu'elle a obtenue deux ans plus tard. En collaboration avec les autorités concernées, l'association «Wissal», a entamé une nouvelle étape, approcher les enfants orphelins, soit victimes de terroristes ou encore enfants de terroristes et cela dans les centres d'accueil. Il faut noter à cet égard que des statistiques ont révélé que la décennie noire en Algérie a généré près de 40 mille enfants orphelins de père, 7 mille enfants affiliés à un père terroriste, près de 3 mille femmes violées et une montant de 20 milliards de dollars de dégâts matériels. L'association a commencé une sorte de prise de contact avec différentes organisations nationales et internationales pour apporter un soutien à ces jeunes. "Nous avons pu aider des dizaines de jeunes à lancer leurs petits projets de menuiserie, de soudure, de mécanique et après de couture, de broderie, de coiffure aux jeunes filles. Après s'être fait un petit nom res-

pectueux, l'association a ouvert des ateliers dans différentes communes encore rurales ou montagneuses de la wilaya pour apprendre des petits métiers aux jeunes filles de ces régions, coutures, broderie, avant de se lancer dans les ateliers d'alphabétisation qui aujourd'hui encore connaissent un grand succès et ce sont les femmes et les personnes âgées qui les fréquentent pour apprendre à lire et à écrire. "Après les jeunes donc, les femmes se sont vite rendues compte de l'opportunité qu'offre l'association «Wissal» pour tenter de briser le carcan des mentalités rétrogrades qui les étouffaient jusque-là. De fait, elles se sont donné à fond, sans rien attendre en retour", dira le président de l'association. Ce que l'association leur a bien rendu puisqu'elle a assuré des stages de formation dans plusieurs domaines, notamment les nouvelles technologies, et les a aidés à monter une coopérative avec acquisitions de matériel et ouvrir de petits locaux pour former d'autres filles ainsi que le suivi. "Notre association a aidé à aplanir les contraintes familiales et elle constate aujourd'hui le résultat de sa lutte". Aussi, l'association aujourd'hui offre à ces centaines de jeunes de femmes et surtout de petit enfants "la possibilité de s'affirmer, de s'exprimer et de s'épanouir". L'association a donc ouvert dans son petit siège une sorte de bibliothèque qui accueille aujourd'hui les écoliers, collégiens et lycéens qui viennent préparer leurs examens. Des cours de dessin, des séances de sport, des cours de théâtre et de musique, permettant à l'ensemble des enfants de canaliser leur énergie et de laisser exprimer leurs potentialités figurent également au programme de ladite association qui souhaite aujourd'hui élargir son horizon en demandant l'aide aux autorités pour disposer de plus de moyens pour être à la hauteur de cette jeunesse aujourd'hui nombreuse et de plus en plus ambitieuse. «Wissal» est devenue incontournable dans la wilaya de Médéa. Cependant, son engagement en faveur de toutes les couches sociales pourra difficilement se poursuivre sans un soutien financier conséquent. Mais la relève existe «et c'est ce qui nous pousse à l'optimisme» conclut Mohamed Kortbi.

C.K.

FLORA BOUBERGOUT, PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION «EL BARAKA», AU MIDI LIBRE

«Eradiquer la violence routière»

PAR AMAR AOUIMER

À travers sa présence au salon international du véhicule industriel et utilitaire, l'association «El Baraka» vise notamment à sensibiliser, aussi bien les milieux des visiteurs friands de ce produit (véhicules et camions) que les clients qui vont acheter ce produit, au grand respect du code de la route. C'est ce qu'a expliqué, dans un entretien accordé au Midi Libre, Mme Flora Boubergout, présidente de cette association nationale de soutien aux personnes handicapées, chargée de la prévention et de la prise en charge des accidentés de la route.

Elle estime que l'Association "El Baraka" est pratiquement présente dans chaque grande manifestation afin de prêcher la bonne parole et sensibiliser les gens sur les dangers inhérents aux accidents de la circulation. «Il s'agit de plai-

der auprès des autorités concernant les conséquences de la violence routière qui crée un nombre important d'handicapés» a-t-elle indiqué ajoutant que, selon les données chiffrées et les statistiques des autorités compétentes, notamment la police et la gendarmerie, il y a plus de 3 mille handicapés chaque année. Boubergout, tenace et très dynamique dans la défense des intérêts des handicapés, dira que «si nous continuons à agir de cette façon, nous risquons tous de laisser notre vie à cause des accidents». L'Association "El Baraka" a tracé un programme d'actions concernant la prévention et la lutte contre l'insécurité routière et ce travail a commencé dès le début mars 2010 et devra se clôturer en mars 2011. «Ce programme n'aurait pas pu se mettre en place sans le précieux soutien des sociétés citoyennes, telles que Peugeot, Algérie Telecom, et Alliance assurances qui croient

beaucoup au travail de la société civile et au dynamisme des membres de l'association», a-t-elle souligné. Elle précise qu'après les écoles, les lycées et les universités, l'association va se rendre dans les sociétés ayant beaucoup de chauffeurs dans le but de sensibiliser les conducteurs de camions et de bus, tels qu'ETUSA et la SNVI. «Je salue l'initiative des décideurs de l'ETUSA pour leur projet de l'aménagement de la flotte de bus pour les personnes handicapées en espérant que ce projet soit mis rapidement en place» a-t-elle dit. L'Association "El Baraka", ajoute Boubergout, «souhaite que le directeur général de l'ETUSA pense à rajouter une languette fluorescente avec la mention "pour non-respect de la réglementation routière et de la limitation de vitesse, appelez le numéro de téléphone..."».

A. A.

Mots sur Maux

PAR MOHAMED KORTBI *

La volonté est la plus grande force de l'être humain

Défier la peur et prouver son existence et son utilité a toujours été ma devise dans la vie et je voulais simplement transmettre cette devise à cette jeunesse qui, aujourd'hui, a toutes les possibilités et aussi les moyens pour prouver son existence et montrer son savoir-faire. La volonté est la seule force qui peut vaincre toutes les difficultés et briser tous les obstacles. Notre jeunesse d'aujourd'hui ne doit pas rester dans les habits d'une jeunesse frustrée et brisée parce que la frustration s'est terminée avec la fin de la décennie noire. Aujourd'hui tout est à notre portée pour prouver qu'on est capable de produire des miracles. Le manque de moyens, notamment financiers, ne peut absolument pas être un obstacle dans la vie parce qu'aujourd'hui, ce sont les idées qui comptent le plus. Nous pouvons aujourd'hui réaliser nos projets même virtuellement jusqu'à ce qu'on ait les moyens de les réaliser dans la réalité. Il est temps aujourd'hui de dire stop au fainéantisme et au rejet de la responsabilité et se réconcilier avec nous-mêmes. Aujourd'hui nous devons rattraper le retard en matière de technologie et de savoir. Nous devons apprendre à nos enfants que la connaissance et le savoir sont les seuls moyens de vaincre la pauvreté, la faim et les guerres. Il est vrai que nous avons passé une période difficile mais nous devons regarder vers l'avant pour bâtir un avenir meilleur. Notre association est aujourd'hui à la disposition des jeunes qui veulent donner pour recevoir. Il faut aujourd'hui sortir de l'image de la jeunesse victime et qui n'a pas eu la chance de vivre la belle époque. Il faut que la jeunesse d'aujourd'hui comprenne que la jeunesse de l'époque profitait des voyages pour acquérir plus de connaissances et de savoir pour construire son pays, non pour partir sans retour et vivre dans la précarité dans un pays étranger. Il est temps aujourd'hui de secouer cette jeunesse et lui apprendre à avoir de la volonté pour avancer dans la vie.

M. K.

Président de l'association
Wissal de Médéa

Si vous désirez vous faire connaître, cet espace est celui de la vie associative. Envoyez vos suggestions sur notre e-mail : midi-association@lemidi-dz.com

ARTS PLASTIQUES

OUVERTURE DU 10^e SALON D'AUTOMNE DU PETIT FORMAT

L'exposition comprend une centaine d'oeuvres de plusieurs genres (peinture, miniature, calligraphie) réalisées selon différentes techniques (peinture à l'huile, acrylique, aquarelle, techniques mixtes...) et divers styles avec prédominance de figuratif et de semi-figuratif.

Le dixième "Salon d'automne du petit format", organisé par la galerie d'art "Dar El Kenz" (Chéraga, Alger) s'est ouvert samedi après-midi avec la participation d'une trentaine de plasticiens. "Ce salon, devenu une tradition, regroupe des tableaux de petit format afin de faire participer le maximum d'artistes et de permettre aussi au public d'acquérir des oeuvres à un prix abordable", ont indiqué les organisateurs de cette manifestation artistique qui se poursuivra pendant un mois.

L'exposition comprend une centaine d'oeuvres de plusieurs genres (peinture, miniature, calligraphie) réalisées selon différentes techniques (peinture à l'huile, acrylique, aquarelle, techniques mixtes...) et divers styles avec prédominance de figuratif et de semi-figuratif. Souhila Belbahar a présenté des peintures à l'huile sous le titre "Roses de Blida", Mustapha Khelifi un tableau de style figuratif en clair-obscur évoquant le marché d'El Affroun, tandis que Hafid Youcef a mis en relief la beauté de l'architecture du Sud du pays dans une



Exposition de tableaux petit format.

palette de tons contemporains (mauves et roses). La férie du Sud de l'Algérie est également "décrite" avec beaucoup de poésie par Talbi Rachid dans des tableaux intitulés "La course" et "Les cavaliers" et dans lesquels il immortalise la fantasia, ainsi que par Redjah Rachid qui a rendu, lui aussi, hommage au patrimoine culturel national à travers les oeuvres "Le mystère des portes" et "Empreintes mystiques", où il met en valeur les signes et symboles du terroir.

Saidat Belkacem a évoqué le mausolée de Laghouat en choisissant la technique aquarelle, alors que Safia Zoulid a repris la calligraphie arabe en donnant à son tableau une touche moderne de par la composition et les couleurs telles que les bleus. Le paysage marin été la source d'inspiration de

Abdelmoumen Aïssa, qui a peint Sidi Fredj selon la technique peinture à l'huile et de Boukraa Ahmed qui a opté pour l'aquarelle pour peindre ce site, dans une palette de couleurs tendres.

Briki Amar, quant à lui, a revisité le portrait en optant pour des techniques mixtes (encre, plume, crayons de couleurs), donnant ainsi à ses oeuvres certains effets se rapprochant des tableaux de style académique. Ali Kerbouche a exposé une miniature dans laquelle il a mis en valeur la richesse du costume traditionnel féminin et la finesse des bijoux d'antan, M'Hamed Safar Bati des calligraphies de style classique et Abderrezak Mezouane deux coffrets à bijoux rehaussés de motifs floraux.

APS

MOIS DU MONOLOGUE À BATNA

L'enthousiasme du public

Le rideau s'est levé, dimanche soir au théâtre régional de Batna (TRB), sur le Mois du monologue devant un public très nombreux et enthousiaste. Organisée par le TRB, cette manifestation qui se poursuivra jusqu'au 10 novembre prochain, accueille 32 comédiens venus de 17 wilayas du pays. Des spectacles quotidiens seront animés par une pléiade d'artistes parmi les plus connus parmi lesquels Lamri Kaouane, surnommé Kaouane man show, Kamel Bouakaz, Hamid Gouri, Salim Lefhama, Tounès Tounès, Samir Bouanani et bien d'autres. L'honneur de l'ouverture de ce rendez-vous culturel est revenu au one-man-show. Le manège du célèbre humoriste Kamel Bouakaz dont le monologue relate les péripéties d'un paysan en butte aux interminables tracasseries bureaucratiques de

l'administration qui contrarient ses efforts pour acquérir une pompe à eau pour sauver sa terre de la sécheresse. Désespéré et révolté, le paysan se venge, à sa façon, sur le directeur de l'administration en question pour défendre son honneur bafoué. Kamel Bouakaz a été longuement applaudi par un public littéralement conquis par le talent de l'artiste qui a réussi, l'espace de 90 minutes, à personnaliser sur un ton satirique le calvaire d'un paysan dont le seul souci était de sauver sa terre, son gagne-pain et sa dignité. Dans une brève déclaration à l'APS au terme de son show, Kamel Bouakaz a salué la tenue de pareilles manifestations artistiques réunissant sans distinction des artistes professionnels et amateurs. L'humoriste a estimé qu'il aurait été plus avisé d'organiser, en marge des spectacles, des ateliers sur tout ce

qui se rapporte au monologue comme la scénographie, la conception du texte, la mise en scène et l'éclairage pour apporter un plus aux jeunes artistes qui, a-t-il noté, sont de plus en plus nombreux à s'intéresser à cette forme théâtrale. Malgré un temps frais et pluvieux, le public a été très nombreux à suivre cette soirée d'ouverture confirmant une nouvelle fois sa fidélité aux rendez-vous culturels organisés au TRB dont le directeur a souligné que cette manifestation se veut une occasion pour les artistes professionnels et amateurs pour faire valoir leur talent et leurs potentialités artistiques. Le TRB entend également, au travers de ce mois du rire, maintenir la chaleur de ses relations avec son public et gagner de nouveaux adeptes et amateurs du père des arts, a ajouté M. Mohamed Yahiaoui.

APS

LITTÉRATURE ALGÉRIENNE ET UNIVERSELLE

Pour la traduction vers la langue amazighe

Le secrétaire général du Haut Comité à l'Amazighité (HCA), M. Merahi Youcef, a appelé lundi à Mostaganem les chercheurs, les hommes de lettres et les traducteurs à "traduire la littérature algérienne et universelle vers la langue amazighe, pour contribuer à son développement et son ouverture sur les autres langues". Intervenant lors d'un colloque international sur "La traduction comme moyen de contact des civilisations et de développement des langues émergentes", organisé par le HCA, M. Merahi a souligné que la traduction est un moyen efficace pour la promotion et le développement des langues émergentes. A ce propos, il a appelé les spécialistes à "multiplier les traductions de toutes les sciences et les oeuvres littéraires universelles vers la langue amazighe, afin de promouvoir cette langue au rang des langues à large utilisation". Il a ainsi mis l'accent sur la nécessité de "définir rapidement la lettre amazighe et de choisir le caractère idéal pour cette langue". Le secrétaire général du HCA a appelé les ministères de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique et de la Formation et de l'enseignement professionnels à "ouvrir des ateliers de traduction dans le domaine de la langue amazighe, pour l'enrichissement de ses terminologies". M. Merahi a indiqué, par ailleurs, que le HCA a achevé récemment la traduction d'un nombre d'ouvrages et de romans universels vers la langue amazighe, en plus de quelques termes du Saint Coran. De son côté, le président du colloque, M. Boujemaa Aziri a indiqué que l'objectif de cette manifestation de deux jours, marquée par la présence d'enseignants nationaux et étrangers, consiste à susciter un débat sur le rôle de la traduction dans le développement de la langue et de la culture amazighe et sur l'ouverture de cette langue sur les autres langues. Une exposition d'environ 200 titres d'ouvrages et de revues hebdomadaires et mensuelles, édités par le HCA en langues amazighe, arabe et française, a été organisée en marge de ce colloque. Le programme de cette rencontre comprend également la présentation d'une série de communications abondant, entre autres, "La traduction et la métaphore", le roman "les chemins qui montent" de Mouloud Feraoun, "La traduction entre prémices de la culturalité et enjeux de la mondialisation", et enfin la "traduction du texte juridique algérien vers la langue amazighe".

INSTITUT DU MONDE ARABE À PARIS

Un don du Koweït trois millions d'euros

L'Institut du monde arabe (IMA) à Paris a annoncé dans un communiqué avoir reçu du Koweït lundi un chèque de trois millions d'euros qui "sera utilisé pour la refonte du musée de l'IMA et la création de sa médiathèque". Le chèque a été remis par l'ambassadeur du Koweït en France, Sulaiman Al Saeid, au président de l'IMA, Dominique Baudis, qui a salué le "nouveau geste généreux" de l'Etat koweïtien. L'IMA a notamment pour objectif de "développer et approfondir en France l'étude, la connaissance et la compréhension du monde arabe, de sa langue, de sa civilisation" et de "favoriser les échanges culturels, la communication et la coopération entre la France et le monde arabe".

APS

TR GUEALMA

Une nouvelle pièce pour enfants en chantier

Le théâtre régional de Guelma (TRG) a entamé, au début du mois d'octobre en cours, le montage d'une nouvelle pièce de théâtre pour enfants intitulée "Ghabat el Amane" réalisée par Aïssa Djegati, a-t-on indiqué dimanche à la direction de cette structure culturelle. Selon l'artiste Mohammed Laïd Kabouche, directeur du TRG Mohamed-Triki, la préparation de cette œuvre, d'intérêt pédagogique et culturel, se poursuit avec notamment un travail chorégraphique, pour être prête dans le courant du mois de novembre prochain. "Ghabat el Amane" sera la deuxième production pour enfants en moins de six mois, après la pièce "1, 2, 3 úufs" qui avait ouvert les portes du théâtre régional le 9 avril dernier, a-t-il indiqué, ajoutant que le succès remporté par cette première expérience a motivé le TRG à envi-

sager une deuxième création pour le plus jeune public. Le TRG a mis tous les moyens à la disposition du metteur en scène pour donner à cette pièce écrite par Othmane Messiad toutes les chances du succès attendu par les 9 comédiens de Guelma et le réalisateur Aïssa Djegati, professeur à l'institut supérieur des métiers des arts, du spectacle et de l'audiovisuel d'Alger. Titulaire d'un magister soutenu en Chine en 2003, Aïssa Djegati a réalisé "Dik el mazabil", "El Qarn el Assouad" et "Bab el Faradj", cette dernière pièce était consacrée à la lutte du peuple sahraoui, rappelle-t-on. A noter que le théâtre régional Mohamed Triki de Guelma a réalisé, depuis son ouverture, deux pièces de théâtre mises en scènes par Haider Benhocine, en l'occurrence "Lahadhat Masrah" et "Makha el Salem".

APS

ATHLÉTISME

MONDIAUX DE SEMI-MARATHON DE CHINE

ONZE PAYS AFRICAINS PRÉSENTS

Onze pays africains ont confirmé leur participation aux Mondiaux-2010 de semi-marathon, prévu le 16 octobre à Nanning (Chine).

Outre les ténors de la discipline: Kenya-Erythrée-Ethiopie, les Mondiaux de semi-marathon enregistrent la présence de l'Afrique du Sud, l'Angola, le Botswana, le RD Congo, les Comores, Djibouti, l'Égypte, l'Erythrée, l'Éthiopie, Kenya, la Tanzanie et la Tunisie. A cela s'ajoute, d'autres athlètes des autres continents. Selon les organisateurs, les débats seront ouverts entre plusieurs athlètes de renommée mondiale et qui ont de tout temps laissé leurs empreintes dans les différentes éditions des Mondiaux de semi-marathon.

Chez les hommes, la barre est désormais placée très haut par une poignée de coureurs kenyans, érythréens et éthio-



PH/D. R.

piens valant tous moins d'une heure au 21 kilomètres. Il faut citer particulièrement le trio kenyan Sammy Kirop Kitwarra (58: 58.), Moses Cheruiyot Mosop (59: 20.) et Wilson Kiprof (59:39.), l'Erythréen Zersenay Tadesse (58:23.) et

l'Éthiopien Lesisa Desisa (59:59.). Derrière ce groupe aux potentiels hors normes, suivent une trentaine de coureurs dont les meilleures performances oscillent entre 1h 1: et 1h 7:, seuls quelques-uns pourront se mêler à la lutte qu'engageront à

Nanning les "frères ennemis" d'Afrique de l'Est.

Il s'agira sans doute, sauf incidents de parcours ou pépins physiques, des Japonais Ahihiko Tsumurai (1h 1:58.) et Osamu Ibata (1h 02:08.), des Américains Antonio Vega (1h

1:54.) et Andrew Carlsson (1h 2:21.) voire du vétéran namibien Luketz Swartbooi (1h 2:48.). Chez les dames, les Kenyanes et les Éthiopiennes auront pour elles, outre l'excellence des chronos, l'avantage du nombre. Elles pourront, si cela devenait nécessaire, utiliser l'arme collective. Pour elles, la menace viendra principalement de l'Australienne Nicole Chapple (1h 08: 37.), de la Japonaise Hiroko Miyuchi (1h 09:54.) et de la Chinoise Xiaolin Zhu (1h 10: 07.). Il est à noter qu'en messieurs, le favori des Mondiaux-2010 de Nanning est l'Erythréen Zersenay Tadesse qui est l'auteur de la meilleure performance mondiale de tous les temps sur la distance (58:23''). Un chrono réalisé le 28 mars 2010 à Lisbonne.

Chez les dames, la grande favorite de la course sera sans aucun doute, la Kenyane Florence Jebbet Kiplagat qui est l'une des rares femmes à faire dans l'excellence autant sur route que sur la piste. Elle a déjà réalisé 14:40.14 sur 5000 m et 30:11.53 sur 10 000 m.

APS

LES RATÉS DE LA SÉLECTION NATIONALE DE FOOTBALL

Est-ce un problème de coaching ?

Pour justifier la débâcle des Verts en terre centrafricaine, l'entraîneur de l'équipe algérienne de football, Abdelhak Benchikha, dans une déclaration à l'APS, a expliqué qu'il n'a pas disposé du temps nécessaire pour préparer son équipe.

PAR SHIRAZ BENOMAR

« **J**e n'ai pas bénéficié d'assez de temps pour préparer ce match. On ne pourra jamais bien faire en quatre jours. En ce qui me concerne, j'aurai aimé entamer mes fonctions officielles à la tête de l'équipe par une victoire, mais ça n'a pas été le cas. Les joueurs sont venus me soutenir, me disant qu'ils avaient bien voulu me faire plaisir ». Ensuite il a ajouté qu'il est « très déçu » de la défaite essuyée par les Verts.

CARL MEDJANI

«Il faut se remettre en question pour se relancer»

La sélection algérienne de football, devra impérativement "se remettre en question", pour repartir du bon pied lors des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2012, à l'issue de la défaite (2-0) concédée dimanche à Bangui face à la Centrafrique, pour le compte de la 2^e journée, a estimé le défenseur Carl Medjani. "Je pense qu'il ne faut pas se mentir, on n'a pas été bons lors de cette rencontre sur tous les plans. Il ne faut pas se cacher derrière de fausses excuses, même si on a joué dans des conditions un peu particulières. Maintenant, il faudra se remettre en question car rien n'est encore perdu", a-t-il indiqué à l'APS. Carl Medjani a disputé dimanche son premier match officiel en tant que titulaire avec la sélection algérienne. Le sociétaire d'Ajaccio (Ligue 2 française), a remplacé au pied-levé Rafik Halliche, forfait à la dernière minute en raison d'une blessure. "J'ai essayé de jouer le plus normalement, même si les conditions de jeu étaient un peu spéciales. J'ai donné le meilleur de moi-même lors de ce match, mais ma joie n'est pas complète en



Abdelhak Benchikha en compagnie de Mohamed Raouraoua

En filigrane, cela veut dire que ses poulains ont tout donné et entrepris pour obtenir une victoire, mais ils n'étaient pas suffisamment préparés pour atteindre ce but. Cette explication ne tient pas la route car on a vu une équipe composée de professionnels errer sans âme sur le terrain. Les raisons sont à chercher ailleurs. En fait, la décadence de l'équipe a commencé après la l'épopée de d'Oum dormane. La victoire contre les Pharaons, malgré qu'elle nous ait permis de participer à un Mondial, n'a pas

rendu, à proprement parler, service à l'équipe. Les joueurs, au lieu de garder les pieds sur terre, ont commencé à avoir la grosse tête et les spots publicitaires ont fait le reste. Les sponsors s'arrachaient littéralement les images de joueurs, dont certains n'ont rien démontré, pour vanter les mérites de leurs produits et l'argent coulait à flots. Les primes de match représentaient deux ans de durs labeurs d'un cadre diplômé. Tous ces paramètres ont entraîné une certaine déliquescence qui a porté un grave pré-

judice au groupe. Par ailleurs, la question qui mérite d'être posée est de savoir qui dirige l'équipe nationale.

Est-ce le bureau fédéral, le staff technique ou la Fédération ? Est-ce que l'entraîneur national a les coudées franches ? N'a-t-il pas un fil à la patte ? Sa déclaration selon laquelle on ne lui imposait aucun joueur sonne plutôt comme un aveu car il n'y a pas de fumée sans feu. En conclusion, il faut reconnaître que la sélection nationale n'est pas un foudre de guerre comme certains aiment à le colporter. La renommée qu'ont lui a attribuée est surfaite. Il est temps de changer les mentalités et écarter l'entourage qui gravite autour de l'équipe pour des desseins inavoués. Nous avons tout pour construire une équipe digne de représenter les couleurs nationales et rendre le sourire à son magnifique public. La pâte existe, les hommes aussi. Les moyens ne manquent pas.

Alors au travail !

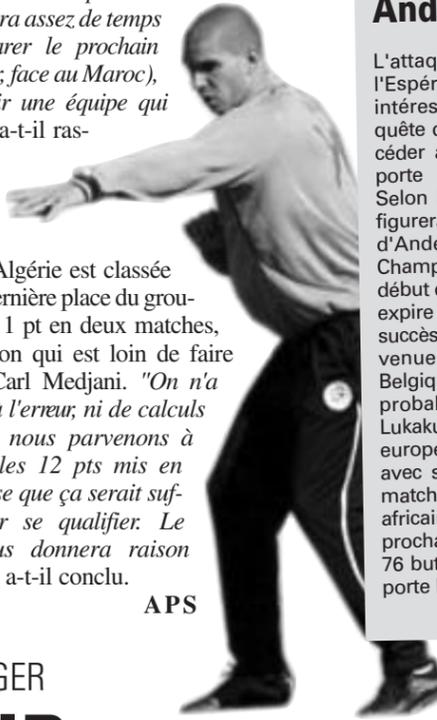
S. B.

raison de cette défaite", a-t-il ajouté. Concernant l'équipe centrafricaine, Carl Medjani estime que l'Algérie n'a pas sous-estimé cette sélection. "On n'a pas pris ce match à la légère, loin de là, car on été prévenu d'avance sur le potentiel de cette équipe. On savait qu'elle a fait un bon match face au Maroc (ndlr, 0-0 à Casablanca). On n'a pas été la hauteur, un point c'est tout", a-t-il expliqué. Pour Medjani, ce revers devant une équipe centrafricaine, pourtant à la portée des Verts, ne doit en aucun cas décourager les Verts, en prévision du reste du parcours. "Nous devons se remettre au travail et surtout ne pas baisser les bras, car rien n'est encore joué dans la course à la qualification. Il reste 12 points en jeu, et nous sommes obligés de gagner les quatre rencontres qui nous restent pour se qualifier Inchallah. Notre destin est entre nos mains, et il ne faut pas se focaliser sur nos adversaires". Dos au mur après ce revers, la sélection algérienne n'aura d'autre alternative que de remporter toutes les rencontres qui lui restent pour espérer se qualifier à la prochaine CAN.

Selon Medjani, le coup est jouable. "Le plus important maintenant est de rester solides et surtout ne pas abdiquer. On aura assez de temps pour préparer le prochain match (ndlr, face au Maroc), et redevenir une équipe qui fait peur", a-t-il rassuré.

A l'issue de cette 2^e journée, l'Algérie est classée à la 4^e et dernière place du groupe D avec 1 pt en deux matches, une situation qui est loin de faire paniquer Carl Medjani. "On n'a plus droit à l'erreur, ni de calculs à faire. Si nous parvenons à grignoter les 12 pts mis en jeu, je pense que ça serait suffisant pour se qualifier. Le temps nous donnera raison Inchallah", a-t-il conclu.

APS



APS

Philippe Troussier pressenti à la tête de la sélection de la Guinée équatoriale

Le technicien français Philippe Troussier, est pressenti pour diriger la sélection de Guinée Equatoriale de football, en prévision de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2012, rapporte mardi le site Afrik. A la recherche d'un sélectionneur pour le "Nzalang Nacional", les responsables de la fédération de Guinée Equatoriale de football auraient jeté leur dévolu sur l'ancien sélectionneur du Japon, du Maroc ou du Nigeria, ajoute la même source. La Guinée Equatoriale co-organisateur de la prochaine CAN-2012 avec le Gabon, va disputer sa première Coupe d'Afrique de son histoire.

La Fifa menace le Togo de suspension

La Fédération Internationale de Football (FIFA) a menacé lundi, la Fédération Togolaise de Football (FTF) de suspension si les élections ne se tiennent pas avant le 6 novembre. Initialement prévues pour le 16 octobre, les élections de la FTF devant renouveler l'équipe dirigeante de la Fédération Togolaise de Football (FTF) ont été reportées au 6 novembre. L'absence du général Seyi Mémène, président du comité intérimaire de la FTF, pour des raisons médicales, a motivé cet ajournement. La FIFA ayant été saisie de ce report, a donné sa caution. Toutefois, le Comité d'Urgence de l'instance mondiale du football a expressément invité les autorités sportives togolaises à ne pas franchir cette date du 6 novembre. A cet effet, le Comité d'urgence a demandé à la FTF de faire parvenir à la FIFA un nouveau calendrier de ses élections.

Le Nigérian Eneramo (ES Tunis) intéressé par Anderlecht (Belgique)

L'attaquant international nigérian de l'Espérance de Tunis, Michael Eneramo intéresserait fortement Anderlecht, en quête d'un renfort offensif capable de succéder au prodige Romelu Lukaku, a rapporte le quotidien La Dernière Heure. Selon la même source, Eneramo, 24 ans, figurerait sur la liste des priorités offensives d'Anderlecht, première division du Championnat belge, pas au mieux en ce début de saison. Le contrat du Super eagle expire le 30 juin prochain. Déjà testé sans succès par le Standard de Liège cet hiver, la venue de l'international nigérian en Belgique permettrait en outre de pallier le probable départ du prodige Romelu Lukaku, pisté par les plus grands clubs européens. Michael Eneramo, qui prépare avec son équipe, l'Espérance de Tunis le match retour de la Ligue des Champions africaine, contre Al Ahly du Caire, samedi prochain à Tunis, a inscrit jusqu'à présent 76 buts en 117 matches avec l'EST dont il porte les couleurs depuis 2006.

LE TP MAZEMBE S'ENTRAÎNE DISCRÈTEMENT DEPUIS DIMANCHE À ALGER

DE LA SUSPICION DANS L'AIR

PAR MOURAD SALHI

Le Tout puissant Mazembe du Congo, le prochain adversaire de la JS Kabylie en demi finales de la ligue des champions africaine est arrivé dimanche passé à Alger soit une semaine avant le match qui devrait se jouer samedi au stade 1er-Novembre de Tizi Ouzou. À Tizi Ouzou et un peu partout dans la Kabylie tout le monde est surpris de la présence des Congolais depuis dimanche dans la capitale algérienne sans pour autant avertir les dirigeants du club qui confirment n'avoir pas été informés de ce surprenant débarquement. Mais les Kabyles se rappellent toujours l'année 2008 quand Al Ahly de Tripoli s'est

déplacé une semaine en avance pour un match comptant pour le premier tour de la même compétition. Mais l'équipe libyenne à cette époque a été conduite par un Algérien, Noureddine Saadi en l'occurrence. Tout le monde se rappelle également du match amical qui a été programmé contre la formation de Cheraga mais qui été annulé pour éviter d'autres interprétations. La même histoire vient de se produire encore une fois pour ce club algérien qui ne cesse de représenter les couleurs nationales avec la plus belle des manières. Trois jours avant son arrivée en Algérie, aucun responsable du club congolais n'a voulu informer la direction kabyle sur le jour de l'arrivée de leur équipe, et pourtant les Kabyles ont beaucoup

insisté sur ça pour leur préparer un bon accueil. Le hic dans tout ça, si l'adversaire de la JS Kabylie a pris la décision seul de rallier Alger, comment expliquer l'accueil qui lui a été réservé à l'aéroport ? Comment cette équipe n'a rencontré aucune difficulté pour ce qui concerne les formalités douanières ? Comment ont-ils trouvé facilement un lieu d'hébergement s'il n'y a pas eu d'agence qui les a aidés pour ça ?

Après une nuit passé inaperçus à Bouchaoui, les Congolais quittent ce lieu pour passer le reste de leur séjour à Alger, plus exactement à Hydra, tout en bénéficiant pour une nouvelle fois d'une escorte policière. Toute cette bonne organisation nous amène à dire qu'une main leur

a été tendue afin de faciliter la tâche pour écarter ce club phare de Kabylie définitivement de la course. Certains pensent que c'est l'ambassade elle-même qui a pris en charge toutes ces procédures de séjour. Ce qui est intrigant dans tout ça, c'est comment les Congolais ont trouvé facilement l'un des terrains du complexe Mohamed Boudiaf de 5 juillet pour effectuer une séance d'entraînement ?

De toute façon, rien n'a changé dans le camp kabyle, les préparatifs se poursuivent le plus normalement du monde et les dirigeants semblent ignorer toute cette affaire qui se trame à leur insu. Leur mission débutera le jour où l'équipe congolaise ralliera Tizi Ouzou.

M. S.

DOULEURS AU DOS

LE MAL DU SIÈCLE

La hernie discale en est l'une des causes. Cette affection des disques intervertébraux se caractérise le plus souvent par une lombalgie ou une sciatique. Symptômes, diagnostic et traitements.

PAR SORAYA HAKIM

Souvent à l'origine de douleurs lombaires, accompagnées ou non de sciatique, la hernie discale serait responsable de 2% des maux de dos. Le coupable : un disque intervertébral fissuré.

Une déformation du disque intervertébral en cause

La hernie discale est une maladie liée au déplacement d'un des disques intervertébraux. Notre colonne vertébrale est constituée de 24 vertèbres, dont 7 cervicales, 12 dorsales et 5 lombaires. Entre chacune d'entre elles : un disque intervertébral, sorte de coussin amortisseur. Ce disque est composé de deux éléments : un noyau central (nucleus) entouré d'un anneau fibreux (annulus) qui attache les deux vertèbres l'une à l'autre.

Si l'anneau se fissure, la substance du noyau fait saillie à l'extérieur de la colonne vertébrale. C'est ce qu'on appelle une hernie discale. Ce débordement du disque intervertébral peut alors provoquer la compression d'une racine nerveuse ou de la moelle épinière.

La hernie discale concerne plus fréquemment les hommes que les femmes. Elle survient généralement entre 35 et 55 ans suite au surmenage, au soulèvement d'une charge lourde ou encore après une



torsion brusque du tronc. La grossesse et le surpoids sont aussi des facteurs de risque. Des prédispositions génétiques sont souvent à l'origine des cas précoces, dès l'âge de 20 ans.

Hernie : des symptômes au diagnostic

Les manifestations de la hernie discale sont très variables d'un patient à l'autre. Parfois asymptomatique, elle se caractérise le plus souvent par des douleurs aiguës. Celles-ci sont souvent concentrées dans le bas du dos, car 95% des hernies discales sont situées au niveau des vertèbres lombaires. Les symptômes classiques sont donc un mal de dos ou lombalgie. La colonne vertébrale est alors très douloureuse. Si le disque comprime la racine nerveuse, on parle de névralgie sciatique. Notons que 85% des sciatiques résultent d'une her-

nie discale. Les douleurs s'étendent alors à la fesse, la cuisse et la jambe, avec une sensation de fourmillement et parfois une paralysie. Dans des cas plus sévères, c'est la moelle épinière qui est touchée, provoquant ainsi une paralysie des membres ou des sphincters anal et urinaire. Il faut dans ce cas consulter un médecin de toute urgence.

Le patient consulte généralement son médecin lorsque les douleurs dorsales s'intensifient. Elles constituent d'ailleurs la première cause de consultation des centres anti-douleur. L'examen clinique est ensuite complété par une radiographie du rachis suffisante pour poser le diagnostic. Mais si le médecin doute, il peut proposer un scanner ou une IRM qui permettront de visualiser la hernie.

Les voies thérapeutiques

Les hernies discales sont plus ou

moins sévères et les douleurs varient en fonction des patients. Il existe donc quatre approches possibles :

- Le traitement médicamenteux, à base d'anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS), d'antalgiques ou de myorelaxants (décontractants musculaires). Prescrits sur de courtes durées et accompagnés d'un repos, ces traitements suffisent dans la plupart des cas pour supprimer les douleurs. La hernie peut persister malgré l'absence de douleurs ou bien disparaître toute seule ;

- L'infiltration locale d'anti-inflammatoires (corticoïdes) est proposée en cas d'échec au traitement médical. Elle peut être renouvelée deux à trois fois en fonction des patients ;

- La nucléolyse ou chimionucléolyse consiste à détruire le noyau du disque intervertébral par injection d'une enzyme extraite du fruit de la papaye (chymopapaine ou chymodiactine). Ce traitement est efficace dans 90% des cas ;

- L'opération chirurgicale est pratiquée en urgence suite à une paralysie des membres ou des sphincters anal et urinaire, et lorsque aucun des traitements précédents ne répond. Seules 5 à 10% des hernies nécessitent ce type d'intervention.

Quel que soit le traitement choisi, il est souvent accompagné de séances de rééducation chez le kinésithérapeute. Ce, afin d'éviter les récurrences et permettre d'assouplir et de muscler le dos. La hernie discale disparaît d'elle-même dans 50% des cas et les traitements non-chirurgicaux permettent la guérison dans 80% des cas. Mais la meilleure solution reste la prévention ; prenez donc soin de votre dos et préférez les sports non traumatiques tel que la marche rapide, le cyclisme et la natation.

S. H. Source Creapharm

TRAITEMENT DES CANCERS

La chimiothérapie, l'effet cyto-toxique

La chimiothérapie correspond à l'utilisation de médicaments pour traiter les cancers. À côté d'autres traitements (opération chirurgicale, radiothérapie, immunothérapie, hormonothérapie...), la chimiothérapie est très souvent employée. Une chimiothérapie peut être effectuée chez les adultes comme chez les enfants.

Les médicaments de chimiothérapie agissent en détruisant les cellules cancéreuses. On parle d'effet cyto-toxique. En fait, ces médicaments tuent les cellules qui se trouvent en cours de multiplication ou bloquent leur prolifération. Or, il se trouve que les cellules cancéreuses ont la particularité de se multiplier assez souvent. La majorité de ces médicaments agissent sur l'ADN des cellules.

Administration des médicaments de chimiothérapie

C'est un médecin oncologue qui prescrit les médicaments de chimiothérapie. Ces médicaments sont souvent administrés par voie injectable, et plus précisément par voie intraveineuse (par perfusion). En fonction des médicaments utilisés, l'administration de ces produits se fait durant quelques minutes, ou quelques heures de façon répétée... ou de façon prolongée 24h/24. Aujourd'hui, certains médicaments de chimiothérapie peuvent



être aussi donnés en comprimés, parfois en piqûres intra-musculaires. À noter aussi que des médicaments peuvent être quelquefois injectés localement en contact, ou proche de la tumeur. Il est vrai que ces médicaments ont un coût excessif qui ne sont pas généralement à la portée des malades sans revenus. Des cancers sont plus ou moins vulnérables aux médicaments de chimiothérapie. On parle de cancers chimiosensibles (comme beaucoup de leucémies aiguës, de lymphomes, de can-

cers de la gorge...) ou au contraire de cancers chimiorésistants. On administre généralement en même temps, différents médicaments pour obtenir un maximum d'efficacité. Les doses peuvent être plus ou moins importantes. Une forte posologie a généralement l'avantage d'être très active contre le cancer... mais avec l'inconvénient d'effets secondaires parfois majeurs.

Durée du traitement

Souvent les séances de chimiothérapie ont lieu toutes les trois semaines durant quatre à six mois. Mais ces fréquences de traitements sont variables en fonction du type de cancer, de l'état de santé du patient, des effets secondaires, etc. La chimiothérapie peut être prescrite à des moments différents de la maladie, en fonction des cancers, du stade d'évolution, de l'état de santé général du patient, etc. La chimiothérapie peut être administrée en première intention ("néo-adjuvante"), avant d'appliquer un autre traitement (opération ou radiothérapie) ; ou après une intervention chirurgicale, ou pour traiter des métastases, etc. La chimiothérapie s'est développée dans les années cinquante. Depuis, de nombreux nouveaux médicaments et protocoles thérapeutiques ont été développés, améliorant sans cesse les résultats pour la grande majorité des cancers.

Effets secondaires

Les effets secondaires d'une chimiothérapie sont généralement assez importants, car en plus d'agir sur les cellules cancéreuses, les médicaments de chimiothérapie détruisent certaines cellules normales de l'organisme (celles qui se multiplient fréquemment), dont :

- Les cellules sanguines, entraînant alors une baisse des globules rouges (anémie) et des globules blancs (risques d'infections).

- Les cellules du bulbe pileux (chute de cheveux).

- Les cellules de la muqueuse buccale et digestive (aphtes...).

Des médicaments de chimiothérapie engendrent des effets secondaires particuliers, comme des fourmillements, picotements dans les doigts et les pieds, toxicité cardiaque, atteinte de l'audition, toxicité rénale... Pour lutter contre ces effets, une surveillance est indispensable, et heureusement on dispose de traitements et de solutions spécifiques pour lutter contre. On dispose, par exemple, de médicaments puissants contre les nausées et les vomissements, de traitements (hormone de croissance) pour prévenir une anémie et une importante fatigue.

Source Creapharm

Soupe de légumes



Ingrédients :

2 kg de potiron
2 tomates
2 navets
1 kg de petites courgettes
1 poireau
1 branche de céleri
1 oignon
1 gousse d'ail
1 bouquet garni (thym, laurier, persil)
Sel

Préparation :

Laver et éplucher les légumes. Les découper en cubes de 3 cm de côté environ. Retirer les feuilles sèches et les poils du poireau. Le couper en deux dans le sens de la longueur, ainsi que le céleri. Découper les deux en tronçon d'1 cm dans le sens de la largeur. Retirer les extrémités des courgettes. Les découper en tronçons de 1/2 de long. Porter à ébullition un peu d'eau dans une cocotte.

Mettre les légumes avec le bouquet garni, saler et faire cuire à faible bouillon pendant 30 min, jusqu'à ce que tous les légumes soient fondants. Passer les légumes et le bouillon au mixer très fin. Servir la soupe bien chaude et assaisonner selon goût (crème, poivre, paprika...).

Gâteau moelleux au chocolat noir



Ingrédients :

100 g de chocolat noir
150 g de sucre en poudre
5 œufs
50 g de beurre ramolli
20 g de farine tamisée
20 g de Maïzena

Préparation :

Faire fondre le chocolat en morceaux au bain-marie et ajouter le beurre. Mélanger énergiquement de manière à lisser le mélange. Préchauffer le four sur th. 6 (180 °C). Beurrer et fariner un moule à manqué d'environ 24 cm de diamètre. Casser les œufs et séparer les jaunes des blancs. Mélanger les jaunes au fouet avec 120 g de sucre, jusqu'à ce que le mélange soit crémeux puis ajouter le chocolat fondu, la farine tamisée et la Maïzena. Monter les blancs d'œufs en neige avec une pincée de sel. A mi-parcours, ajouter 30 g de sucre en continuant de battre. Incorporer peu à peu les blancs d'œufs dans la préparation au chocolat et verser le tout dans un moule. Enfourner puis laisser cuire pendant 40 min.

CHOISIR UN PANTALON

TAILLE HAUTE, QU'EST-CE QUI VOUS CONVIENT ?

Pour trouver un pantalon qui nous va comme un gant, tout se joue ou presque dans la hauteur de la taille. Selon notre morphologie, on peut parvenir à modifier nos habitudes et oser quelques variations pour actualiser notre look.

Petite leçon de taille :

On mesure, classe et nomme les tailles à partir du nombril.

- Taille régulière, classique ou naturelle : un pouce en dessous du nombril.

- Taille basse : plus d'un pouce sous le nombril.

- Taille haute modérée : environ autour du nombril.

- Taille très haute : plus de deux pouces au-dessus du nombril.

Attention !

Attention ! Il n'y a pas de standards fixes. Les hauteurs et les classifications varient d'une compagnie à l'autre et parfois même d'un modèle à un autre. Ce n'est pas parce que c'est écrit "taille basse" sur l'étiquette qu'on la portera ainsi. Ce pantalon pourrait être une taille régulière pour certaines. Le meilleur moyen, c'est de

l'essayer et d'évaluer ensuite l'équilibre de notre silhouette.

Taille haute

Très tendance cette saison, les tailles hautes feront leur apparition tant sur les pantalons que sur les jupes.

Qui peut la porter ?

- Les femmes élancées, ayant un tronc assez long, sont avantagées par la taille haute.

Attention !

- Celles qui ont un torse court ou celles qui mesurent 5 pieds 3' pouces et moins : ce style a tendance à compacter la silhouette.

- Celles qui ont une forte poitrine : la taille haute est peu flatteuse pour la silhouette, surtout en pantalon.

Comment la porter ?



- On glisse notre haut (chemisier, chandail, t-shirt) à l'intérieur pour ne pas perdre l'effet de la taille haute. Ainsi, on allonge beaucoup la silhouette.

- On préfère un haut simple pour mettre l'emphase sur notre spectaculaire bas.

- On porte une ceinture pour compléter le look. «On choisit un modèle classique, simple et uni, de préférence, pour balancer l'effet déjà assez fort de la taille», précise la styliste.

- Avec une taille haute, on



porte des talons hauts ! Autrement, on casse l'effet «allongeant».

A noter :

Il est beaucoup plus facile de porter une jupe à taille haute qu'un pantalon. Beaucoup plus de femmes pourront la porter avantageusement. On retrouve des tailles hautes sur des jupes crayon ou fuseau, ainsi que dans un vêtement de coupe A, créant un mouvement dans le bas tout en équilibrant la silhouette.

DÉCORATION MAISON

RÉALISER DE JOLIES BOÎTES DE RANGEMENT



La boîte de rangement est l'arme absolue anti-désordre. Jolie, elle s'intègre dans la déco de votre intérieur et trône sans complexe dans la bibliothèque du salon. Vous pouvez acheter des boîtes de rangement ou vous pouvez récupérer les boîtes (chaussures par exemple) afin de les décorer vous-même.

Ce qu'il vous faut pour cette opération :

Des boîtes en carton, de la colle, des ciseaux, de jolies feuilles de papier, du papier à tapisser autocollant, des marqueurs, des étiquettes, des pochoirs, des autocollants, des images...

Des idées de boîtes de rangement :

Boîte à chaussettes, boîte à couture, pour les factures de téléphone, à photos, boîte à crayons, à médicaments, boîte vide-poche, à ampoules, boîte à outils... Multipliez les thèmes pour qu'il soit facile de retrouver le bon objet en un clin d'œil.

Comment les décorer ?

Le plus facile est de coller une étiquette qui indique ce qu'il y a dedans. Le plus joli est de les recouvrir de papier et de coller une image de ce que la boîte contient - voire de dessiner si vous avez quelque talent.

Notre conseil

Créer une boîte de rangement est une excellente activité à réaliser avec vos enfants. Ils apprendront ainsi eux-mêmes à utiliser les bonnes boîtes pour les bons objets, de façon ludique !

A S T U C E S

Dépoussiérer un radiateur...



Enfilez au bout d'une spatule plutôt longue et fine une vieille chaussette. Puis passez-la derrière le radiateur en faisant des mouvements du haut vers le bas.

...l'intérieur d'un radiateur



Passez une chaussette tout le long d'un fil de fer assez rigide. Faites des mouvements de haut en bas à l'intérieur du radiateur.

Blanchir un appareil ménager jauni



Si votre appareil ménager a jauni, utilisez une éponge (du côté doux) imbibée de vinaigre blanc. Frottez toute la surface et laissez agir 15 min. Rincez ensuite avec de l'eau chaude.

Enlever l'odeur d'humidité d'un meuble



Ouvrez-le et videz-le et laissez aérer. Ensuite nettoyez le meuble avec de l'eau javellisée. Cela permettra de neutraliser toute moisissure et champignons.

Mots Croisés N°135

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement :

1. Jours de la semaine. Ipsi
2. Poète lyrique grec (VIIes. av. J.- C.). Atelier de lavage pour le charbon
3. Plébéen. Étendue désertique
4. Américium. Boissons. Ancien État de l'Allemagne rhénane
5. Admirer. Prénom féminin
6. Polluée. Du verbe lire
7. Fabriques. Tandem
8. Toutes taxes comprises. Bourrasque
9. Étoffe. CIA
10. Visages. Ancien
11. Clos. Dieu des Vents
12. Fragile. Frapper violemment une balle de haut en bas

Verticalement :

1. Sages. Centimètre
2. Bouquet. Constant
3. Badine. Congédiement
4. Chef-lieu de canton du Pas-de- Calais. Inconsciemment
5. Sur la croix. Entourée
6. Entailla. Abondance
7. Trompée. Destin
8. Flan. Cabernet
9. Avenue. Bicyclette. Protège-matelas (pl.)
10. Formé de coraux. Marque la surprise
11. Indifférence. Riv. du Quercy
12. Paumelle. Transmettre par télex

SUDOKU N°135

	5		9				4	
		1		3	2			
		6	4	8		2		
2				9		6	3	
		9						
8	4							
	3	7	1	6			9	2
9				2	4	7		5
1	2			5				3

PYRAMIDE N°135

- 2 Largeur.
- 3 +A Beer.
- 4 +I Quand elle bat ça peut être mauvais signe.
- 5 +T Dispose par couches.
- 6 +B On y croise les jambes ... pour travailler.
- 7 +R Mécontent, on le rend.
- 8 +L Porc cuit dans sa graisse.
- 9 +A Souvent ferme.
- 10 +E Des deux côtés.
- 11 +N Conserve ses qualités.

SOLUTIONS

MOTS CROISÉS N°134

DEBLAIE . SAGA
APIOL . RHUMER
LIPIDE . IRONT
B . ISARDS . MES
EDE . NAISSSES .
RIDA . BLEU . EG
GA . SALUEES . L
. BACLEE . ROSI
COXAL . RIANTE
ELOGES . RIDER
DONNEUSE . ERE
ESSE . CAZERES

SUDOKU N°134

3	9	7	1	4	5	2	8	6
5	4	1	6	2	8	9	7	3
8	6	2	9	7	3	4	5	1
2	8	9	4	3	6	7	1	5
6	1	5	2	9	7	3	4	8
4	7	3	8	5	1	6	9	2
7	3	4	5	1	2	8	6	9
9	5	6	3	8	4	1	2	7
1	2	8	7	6	9	5	3	4

PYRAMIDE N°134

RA
ARC
CHAR
ARCHE
MACHER
DRACHME
DEMARCHE
ARCHIMEDE
MARCHEPIED
PACHYDERMIE

PROGRAMME TÉLÉ



09h30 : Le médaillon
10h05 : abouabe el madina
10h30 : Ka'es el fadha'e
11h00 : Tin-Hinan
12h0 : Journal en français + météo
12h25 : Rabi'e el omr
13h35 : Ouyoune alia
14h30 : Bi'atouna e'sahira
15h10 : El warda e'saouda'e
16h30 : Tabakh e'saghir
17h00 : Of side
17h30 : Oulama'e El-Djazair "Ben Touati"
18h00 : Journal en amazigh
18h20 : Le médaillon
19h00 : Journal en français
19h30 : Touggourt
20h00 : Journal en arabe
20h45 : Djemei family I
21h30 : El khobza
23h25 : Warda el djazairia
00h00 : Journal en arabe

TF1

06:20 Tabaluga
06:45 Tfo
08:25 Météo
11:05 Secret Story
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:45 Météo
13:55 Les Cordier, juge et flic
15:30 Femmes de loi
17:25 Grey's Anatomy
18:20 Secret Story
19:10 Une famille en or
19:50 La prochaine fois, c'est chez moi
19:55 Météo
20:00 Le journal
20:35 C'est ma Terre
20:40 Courses et paris du jour
20:42 Météo
20:45 Mentalist
21:30 Mentalist

22:20 Mentalist
23:15 Fringe
00:05 Fringe
01:00 Compte à rebours
01:45 Secret Story
02:30 Capriccio
05:00 Musique
05:25 Reportages

france 2

06:00 Les Z'Amours
06:25 Point route
06:30 Télématin
09:05 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:30 Amour, gloire et beauté
09:55 C'est au programme
10:50 Météo
10:55 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:50 Le progrès en questions
12:55 Météo
13:00 Journal
13:45 Soyons prévoyants
13:50 Météo
13:55 Consomag
14:00 Toute une histoire
15:10 Comment ça va bien !
16:15 Le Renard
17:10 Paris sportifs
17:15 En toutes lettres
17:55 CD'aujourd'hui
18:00 On n'demande qu'à en rire
19:00 N'oubliez pas les paroles
19:50 Comprendre la route, c'est pas sorcier
19:55 Météo
20:00 Journal
20:28 Soyons prévoyants
20:30 Tirage du Loto
20:33 Météo
20:35 Les vivants et les morts
21:30 Les vivants et les morts
22:20 Les vivants et les morts
23:07 Ma maison de A à Z
23:10 Le bureau des plaintes
00:50 Dans quelle éta-gère
00:55 Journal de la nuit
01:10 CD'aujourd'hui
01:15 Des mots de minuit

france 3

06:00 Euronews
06:45 Ludo
11:05 3ème séance
11:15 Plus belle la vie
11:40 Consomag
11:45 Le 12/13
11:50 Edition de l'outre-mer
11:55 Météo
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 Direct chez vous !
13:35 En course sur France 3
13:50 Inspecteur Derrick
14:50 Keno
14:55 Questions au gouvernement
16:05 Nous nous sommes tant aimés
16:40 Culturebox
16:45 Slam
17:15 Un livre un jour
17:25 Des chiffres et des lettres
18:00 Questions pour un champion
18:40 19/20
18:50 Edition régionale et locale
19:00 Journal régional
19:25 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:05 Comprendre la route, c'est pas sorcier
20:10 Plus belle la vie
20:35 Des racines et des ailes
22:20 La minute épique
22:22 Météo
22:25 Soir 3
22:50 Ce soir (ou jamais !)
00:00 Tout le sport
00:05 Vie privée, vie publique, l'hebdo
01:20 Espace francophone
01:45 NYPD Blue
02:30 NYPD Blue
03:15 Soir 3
03:40 Plus belle la vie
04:05 Un livre un jour
04:10 3ème séance
04:15 Parlement hebdo
05:00 Les matinales
05:25 Questions pour un champion

M6

06:00 M6 Music
06:20 Météo
06:25 M6 Kid
07:40 Disney Kid Club
08:25 M6 Kid
08:55 Météo
09:00 M6 boutique
09:55 Météo
10:00 Dr Quinn, femme médecin
10:55 Dr Quinn, femme médecin
11:40 Ma famille d'abord
12:10 Ma famille d'abord
12:40 Météo
12:45 Le 12 45
12:55 Ma famille d'abord
13:20 Ma famille d'abord
13:40 Météo
13:45 Un amour de cheval
15:45 Tel père, telle fille
17:40 Un dîner presque parfait
18:45 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Un gars, une fille
20:40 D&Co, une semaine pour tout changer
22:50 C'est du propre !
23:40 C'est du propre !
00:40 Un trésor dans votre maison
01:30 Genesis
02:35 Météo
02:40 M6 Music

arte

19:00 Arte Journal
19:30 Un billet de train pour : La Lorraine
19:55 Le plus gros crocodile du monde
20:40 L'avocat de la terreur
22:50 Le dessous des cartes : L'état des forêts
23:05 Cinéma, aspirines et vautours
00:40 Un si long voyage
02:05 Le frère
03:00 La zona, propriété privée
04:30 Oui, oui

Direct 8

06:00 Gym direct
07:30 Télé achat
09:00 Le meilleur de l'art de vivre
09:30 Mademoiselle Cinéma
09:45 Morandini !
10:50 24h people
11:30 A vos recettes
12:00 Papa Schultz
12:25 Papa Schultz
12:55 Papa Schultz
13:35 Maigret
15:15 24h people, la spéciale
17:00 Sous le soleil
18:00 Nous zappons pour vous
18:45 Morandini !
19:55 Nous zappons pour vous
20:40 La minute de vérité
21:40 La minute de vérité
22:30 La minute de vérité
23:30 La minute de vérité
00:30 Morandini !
01:30 24h people
02:10 Mademoiselle Cinéma
02:30 Mayday
03:30 Voyage au bout de la nuit

M6

09:45 Physique ou chimie
10:45 Le grand patron
12:15 Friends
12:40 Friends
13:05 Friends
13:35 Commissaire Moulin
15:15 Nick Cutter et les portes du temps
16:05 Nick Cutter et les portes du temps
16:50 Tellement people
17:25 12 Infos
17:40 Physique ou chimie
18:40 Stargate SG-1
19:30 Stargate SG-1
20:35 Commissaire Moulin, police judiciaire
22:20 Commissaire Moulin, police judiciaire
00:00 European Poker Tour
01:00 Opération Delta Force III
02:35 European Poker Tour

LA SELECTION DU JOUR

ALGERIE

23h25

Warda El Djazairia



france 2

20h35

Les vivants et les morts



M6

20h05

Un gars, une fille



MIDI

Web : www.lemidi-dz.com

Directrice
de la publication :
Saïda Azzouz

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef :
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine - Tel/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78
Bureau régional de Béjaïa : Cité des
600-Logements BT B03 Ihaddadene -
Béjaïa - Tel/Fax : 034.21.56.13.

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
CCP : 37 22 55 clé 54
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article
est interdite sans l'accord de
la rédaction. Les manuscrits,
photographies ou tout autre
document et illustration,
adressés ou remis à la
rédaction ne seront pas
rendus et ne feront l'objet
d'aucune réclamation.

Les lycéens de Ben Yadjis dans la rue à Jijel

Les élèves du cycle secondaire de la commune de Ben Yadjis, distante de 44 km au sud-ouest de la wilaya de Jijel, sont descendus dans la rue pour la deuxième fois consécutive cette semaine. Principale revendication des lycéens, l'absence de bus de transports scolaire entre leur commune de résidence et le lycée de la commune de Djimla, distante de moins d'une dizaine de kilomètres. Les assurances des responsables de l'APC de Ben Yadjis quant à l'étude et la prise en charge de leur revendication dans les meilleurs délais n'a pas empêché les lycéens de cette commune de descendre une nouvelle fois dans la rue lundi derniers. Etant dépourvus d'un établissement du secondaire, 160 lycéens de la commune de Ben Yadjis poursuivent leurs études dans la commune limitrophe de Djimla. L'absence de moyens de transport fait que les élèves de cette région éprouvent des difficultés pour

rallier chaque matin les bancs de leurs établissements. On apprendra ainsi que pour rejoindre leur établissement à temps, ces lycéens sont obligés de se lever à l'aube en parcourant parfois plusieurs bornes à pied, souvent dans des conditions pénibles. A la fin de la journée, de retour chez eux, c'est la même corvée qui attend ces élèves qui sont épuisés par un problème entravant sérieusement leur scolarité. L'épineux problème du transport scolaire se pose avec acuité à la faveur de cette rentrée scolaire 2010/2011 dans pas mal de localités, à l'instar de Sidi-Maârouf, El Milia, Ouled Yahia, Ouled Askeur, et Texenna entre autres. Selon une source, la wilaya de Jijel disposerait de moins d'une centaine de bus de la solidarité, répartis sur 28 communes. Des bus de transport scolaire qui n'arrivent pas à juguler le déficit enregistré qui se fait ressentir notamment en milieu rural.

2 millions de cts d'amende pour le Cdt du navire panaméen à Ténès

Dans son audience de lundi dernier, le tribunal de Ténès a condamné le commandant du navire panaméen à une amende de 20 mille dinars (deux millions de centimes) pour infraction au code de la navigation maritime. Pour rappel, les services de la station maritime des gardes-cotes de Ténès ont relevé sur ce navire une vingtaine d'infractions liées à la

navigation et à la sécurité maritime. Il s'agit entre autres de documents dont le délai a expiré ou d'équipements indispensables à la navigation en hors service tel que le groupe électrogène. Lors de sa sortie de l'audience, le commandant était visiblement très satisfait du verdict. Le parquet pourrait faire appel de ce jugement selon une source crédible.

Ouverture à Oran du 2ème salon international d'élevage avicole et caprin

Plus de 80 opérateurs prennent part au deuxième salon international de l'élevage avicole et caprin, ouvert mardi au palais des expositions à haï "Medina Jdida" d'Oran. Cette manifestation, organisée jusqu'au 14 octobre en cours par l'association professionnelle de production animalière, l'association algérienne des vétérinaires et le groupe avicole de l'ouest, est marquée par la participation de 70 opérateurs du pays et 12 autres de Tunisie, Maroc, Espagne, France, Italie, Pays-Bas et Argentine. Cette édition du salon international enregistre la présence d'avicul-

teurs, d'éleveurs de caprins, de vétérinaires, de représentants d'entreprises vétérinaires, d'experts et de techniciens spécialisés dans le domaine de la production animalière, en plus de représentants de centres de formation, d'associations professionnelles d'élevage et d'opérateurs activant dans le domaine de l'aliment de bétail. A noter que cette manifestation économique a été inaugurée par une rencontre technique animée par des experts en sciences vétérinaires et en aviculture, en présence de représentants d'associations internationales activant dans ce domaine.

Portes ouvertes sur le centre de formation technique militaire de Blida

Le centre de formation technique de la première région militaire a ouvert ses portes hier au grand public afin de se faire connaître. Cette manifestation qui se poursuivra durant deux jours a attiré de nombreux jeunes lycéens, mais aussi du secteur de la formation professionnelle ainsi que des chefs de famille qui ont tenu à s'informer des filières qu'il offre en matière de formation. Après que le colonel commandant de ce centre eut souhaité la bienvenue aux invités avant de déclarer les portes ouvertes, les

visiteurs, parmi eux des journalistes de la presse écrite et audio visuelle ont bénéficié d'une visite guidée à travers les différents ateliers que renferme le centre. Selon le colonel Bekhtaoui, ce centre forme des militaires actifs et du service national dans les différentes branches d'activité allant des petits métiers tels que la cordonnerie, la boulangerie ou la coiffure à ceux qui nécessitent un niveau d'instruction plus élevé. Cette initiative a suscité un intérêt auprès des jeunes qui n'ont pas manqué de s'enquérir auprès des responsables concernés.

Réalisation prochaine de 15 centres de désintoxication

Une quinzaine de centres de désintoxication destinés aux toxicomanes seront réalisés d'ici à la fin 2011, a appris hier l'APS auprès du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

«Le secteur de la santé réalisera 15 centres de désintoxication d'ici à la fin 2011 pour la prise en charge d'environ 500 toxicomanes par centre annuellement», a indiqué à l'APS, M. Djamel Slimi, le chargé du programme de lutte contre la toxicomanie au ministère.

A cet effet, un nouveau programme de formation sur la prise en charge des toxicomanes sera lancé l'année prochaine

d'une durée d'une semaine par mois pendant une période de 9 mois ciblant 40 médecins généralistes.

Un nouveau "certificat d'étude spécialisé" sera attribué à chaque participant à cette formation et permettra à ces médecins généralistes de prendre en charge les toxicomanes dans les 15 centres de désintoxication.

Cette mesure vient s'ajouter aux séminaires de formation et de recyclage organisés par le ministère et destinés aux médecins et psychologues pour la prise en charge des toxicomanes et ce, dans le cadre du programme national de lutte contre la toxicomanie.

Cheikh Bouamrane : « Le salafisme et le wahabisme ne sont pas des doctrines de l'Islam »

PAR LARBI GRAÏNE

Cheikh Bouamrane, président du Haut conseil islamique, a estimé hier à Alger que « le salafisme et le wahabisme ne sont pas des doctrines de l'Islam ». « Nous ne comprenons rien à ces doctrines, il y a des gens qui se laissent pousser la barbe jusqu'à la ceinture et qui vous disent je suis archevêque, l'Islam, n'est pas apparence mais un ensemble de comportements » a asséné Cheikh Bouamrane qui animait une conférence portant sur "la religion et la modernité dans l'espace musulman". Répondant à une question relative aux zaouïas qui « absorberaient beaucoup d'argent de l'Etat alors qu'elles seraient sorties de la bonne voie », le conférencier, tout en réfutant cette appréciation, a soutenu que les zaouïas « forment et éduquent les gens et sont plus à même de fournir au ministère des Affaires religieuses les cadres dont il a besoin et de nous éloigner du wahabisme et de salafisme ». Pour Bouamrane, ils n'existent que 7 doctrines en islam. Et de citer entre autres « le sunnisme, l'ibadisme, le chiisme iranien et le chiisme zaidite ». « Nous avons des Ulémas à Al Azhar et à la Zitouna, qui ont leur avis à donner concernant ceux qui veulent créer de nouvelles doctrines » a ajouté le conférencier. Questionné sur la « fermeture de l'église catholique en Algérie », le président du Haut conseil islamique a répondu qu'il « y a des lois dans chaque pays, les chrétiens sont libres de pratiquer leur christianisme, mais ils doivent respecter les lois du pays ». Et d'ajouter en faisant allusion à l'émigration algérienne en France : « Nous avons 300 femmes qui mettent le voile, ils leur ont fait une loi ». Selon Bouamrane, une église qui fonctionne en toute légalité en Algérie et qui « s'estime lésée dans ses droits, peut s'adresser au tribunal et n'a qu'à démontrer le bien fondé de ce qu'elle soutient » et d'ajouter : « Le tribunal l'a fait avec les non-jeûneurs qui se sont déclarés chrétiens, ces non-jeûneurs ont été acquittés et on leur a demandé seulement de respecter leur entourage ». Quant à la question de savoir si le poste du mufti de la République allait être pourvu ou non, Cheikh Bouamrane a laissé transparaître un peu de scepticisme. « Le dossier a-t-il dit est entre les mains du président de la République, c'est à lui de décider, on n'intervient pas sur ce sujet ». Répondant à une question relative aux modalités de nomination du mufti de la République, Bouamrane a précisé que la structure qu'il préside « ne proposera une candidature que si le président de la République en fait la demande. Nous n'allons pas créer de commission de candidature, fait des propositions sur les conditions que doit remplir le postulant à ce poste, mais nous n'avons avancé aucun nom » Et de conclure : « C'est le chef de l'Etat qui décide en fonction des études qu'il reçoit »

L.G.



Nous ne comprenons rien à ces doctrines, il y a des gens qui se laissent pousser la barbe jusqu'à la ceinture et qui vous disent je suis archevêque. L'Islam n'est pas apparence mais un ensemble de comportements. Nous avons des Ulémas à Al Azhar et à la Zitouna, qui ont leur avis à donner concernant ceux qui veulent créer de nouvelles doctrines.



INSOLITE

Dormir avec trop de lumière ferait grossir

Selon une étude menée aux États-Unis sur des souris, dormir avec une source de lumière ferait prendre du poids.

Pour éviter de grossir, il faut faire du sport, manger léger et équilibré, ne pas passer des heures devant la télévision ou l'ordinateur, et... dormir dans le noir complet. En effet, une étude menée aux États-Unis sur des souris a montré que celles qui passaient leurs nuits à côté d'une lumière avaient un indice de masse corporelle environ 50% plus élevé que celles ayant vécu un cycle nocturne normal. Parmi les rongeurs qui ont dormi près d'une source de lumière, ceux qui ont grossi sont ceux qui pouvaient avoir accès à leur nourriture 24h/24. A noter qu'ils n'ont cependant pas eu plus à manger que les autres qui mangeaient à des horaires réguliers, et qui n'ont eux pas pris de poids. Pour Randy Nelson, professeur de neurologie et de psychologie à l'Université d'Ohio, cette étude démontre qu'il y a d'autres facteurs d'obésité, comme il l'explique à l'AFP: Si ces observations se confirment chez les humains, elles laisseraient penser que les repas pris tard le soir pourraient présenter un risque particulier d'obésité (...) La



lumière la nuit est un facteur environnemental qui pourrait contribuer à l'obésité galopante d'une manière insoupçonnée dans le public. Pour lui, les résultats de ses recherches permettent également de comprendre pourquoi certaines personnes suivant les conseils de diététiciens prennent malgré tout du poids: "Il est établi que pour garder la ligne il ne faut pas trop manger et faire beaucoup d'exercice mais ce facteur environnemental pourrait expliquer pourquoi certaines personnes suivant bien ces préceptes prennent malgré tout des kilos."

Horaires des prières							
Annaba	Skikda	Constantine	Béjaïa	Alger	Mostaganem	Oran	Tlemcen
Fadjr : 5h02	Fadjr : 5h05	Fadjr : 5h07	Fadjr : 5h13	Fadjr : 5h21	Fadjr : 5h33	Fadjr : 5h36	Fadjr : 5h39
Dohr : 12h16	Dohr : 12h19	Dohr : 12h20	Dohr : 12h26	Dohr : 12h35	Dohr : 12h46	Dohr : 12h49	Dohr : 12h52
Asr : 15h27	Asr : 15h30	Asr : 15h32	Asr : 15h38	Asr : 15h46	Asr : 15h59	Asr : 16h02	Asr : 16h05
Maghreb : 17h56	Maghreb : 17h59	Maghreb : 18h01	Maghreb : 18h07	Maghreb : 18h15	Maghreb : 18h27	Maghreb : 18h31	Maghreb : 18h34
Icha : 19h19	Icha : 19h23	Icha : 19h24	Icha : 19h30	Icha : 19h38	Icha : 19h50	Icha : 19h53	Icha : 19h55

CELA S'EST PASSÉ LORS D'UNE CÉRÉMONIE À ALGER

La fromagerie *Le Berbère* honore Bouguera

Une soirée a été organisée en l'honneur du défenseur vedette de l'équipe nationale, Madjid Bouguera, par la fromagerie « *Le Berbère* » à Alger. Arrivé lundi très tôt le matin de Bangui après avoir joué le match face à la république centrafricaine, le joueur de Glasgow Rangers, a effectué une visite à l'usine de la fromagerie qui se trouve à Chéraga.

PAR MOURAD SALHI

Un contrat de sponsoring rappelle-t-on a été signé en mai dernier lors d'un point de presse organisé à Alger par le patron de la firme fromagère, M. Nouri Lalout, sans la présence de Madjid Bouguera. Lors de son intervention avant-hier Azzeddine Haouas, directeur manager au sein de la Société a tenu d'abord à rappeler l'assistance sur l'historique de l'entreprise depuis sa création en 1996, avec soixante ouvriers seulement jusqu'à 2010, l'année ou la fromagerie.

Le Berbère a été dotée de matériel de dernière génération, et met sur le marché de nouvelles gammes diversifiées de produits, soumis à une charte de qualité alignée sur les normes internationales. Un laboratoire a été mis en place en 2008 à cet effet. Selon M. Azzeddine Haouas l'effectif atteint en 2010 160 ouvriers, et un nouveau produit la mini-barre 100 g et



Madjid Bouguera deuxième à droite aux côtés du patron de la firme M. Nouri Lalout.

200g a été mis sur le marché cette année.

Pour les objectifs de la campagne qui a été lancée depuis le jour de la signature du contrat, le directeur manager, a précisé qu'il tient renforcer l'image de la marque «Le Berbère», et conforter sa place de leader sur le marché du fromage. Selon M. Haouas, l'entreprise a entamé l'exportation en 2005 en Libye et Mauritanie.

Pour ce qui concerne le choix de Madjid Bouguera, le directeur manager confirme que, « le choix a été fait sur trois critères, d'abord pour sa simplicité, sa disponibilité, il est tout le temps accessible, son professionnalisme et pour sa générosité, et puis ajoute le même responsable, ce joueur a beaucoup apprécié nos produits, il a trouvé surtout la qualité qui convient à son goût » a-t-il indiqué.

En tout cas le contrat de sponsoring entre les concernés a débuté en juin et devait prendre fin au mois de septembre passé. Mais M. Haouas a tenu à préciser que la durée du contrat qui lie l'entreprise

avec ce joueur n'est pas encore achevée. Le premier concerné du contrat, en l'occurrence Madjid Bouguera confirme encore une fois de plus son intérêt à encourager la production algérienne « *Le Berbère est une production purement algérienne, et comme je l'ai déjà dit à maintes reprises, je ne refuserai jamais une initiative qui vient de mon pays* » en marge de cette rencontre, Madjid Bouguera s'est montré profondément déçu de la dernière défaite, mais il reste tout de même optimiste que l'équipe fera mieux lors des prochains matchs.

D'autre part, 36 écrans LCD ont été offerts aux lauréats lors de la cérémonie. Et beaucoup d'autres seront offerts dans les jours qui viennent. Un prix a été offert à l'association pour la promotion de la jeune fille pour tout ce qu'elle a fait notamment son intégration dans la vie sociale et culturelle avec le privilège de démontrer ses dons.

M. S.

SA DEMANDE DE LIBÉRATION CONDITIONNELLE EST REJETÉE

Cheb Mami ne sortira pas de prison

DE NOTRE CORRESPONDANTE À PARIS GHANIA KHELIFI

Cheb Mami de son vrai nom Mohamed Khelifati restera en prison. Sa demande de libération conditionnelle a été rejetée par le tribunal d'application des peines de Melun (région parisienne). Le chanteur algérien avait été condamné en juillet 2009 à cinq ans de prison pour une tentative d'avortement forcé de son ex-compagne. Cheb Mami avait fait une «demande de libération conditionnelle parentale concernant son fils» de 2 ans, né durant la cavale de l'artiste en Algérie, a expliqué à la presse son avocat Me Khaled Lasbeur. Le juge d'application des peines de Melun, a «rejeté» la demande de libération «car son enfant ne vit pas en France mais en Algérie», a poursuivi l'avocat, ajoutant que le chanteur allait faire appel. Selon lui, la loi «n'exige pas que l'enfant ait sa résidence en France mais chez le père» et «c'est le cas, car avant son incarcération Cheb Mami, sa femme et son enfant vivaient ensemble en Algérie».

Il est incarcéré à Melun depuis le 3 juillet 2009 après avoir été condamné à 5 ans de prison. La justice française l'a reconnu coupable d'avoir ordonné avec son agent les brutalités infligées par un

homme et deux «avorteuses» non identifiées. L'enfant a survécu et il est élevé par sa mère. Les faits qui lui sont reprochés sont graves même s'il avait demandé pardon à la victime au cours de l'audience de 2009. Il était notamment reproché à Cheb Mami des «violences» avec des circonstances aggravantes en 2005 à l'encontre de Camille, une photographe de presse de 43 ans, avec laquelle il entretenait une liaison. En août 2005, celle-ci a affirmé avoir été amenée de force dans une villa à Alger après qu'elle eut annoncé sa grossesse au chanteur qui y était opposé. Elle a dit y avoir été droguée et séquestrée, affirmant que deux femmes et un homme ont tenté de lui faire un curetage. Elle a finalement donné naissance à une fillette aujourd'hui âgée de quatre ans.

Le chanteur avait aggravé sa situation en prenant la fuite pour l'Algérie où il est resté deux ans. Il avait réalisé après ce laps de temps que sa carrière internationale était définitivement enterrée s'il persistait à se soustraire à la justice française. Les circonstances de sa fuite sont d'ailleurs restées assez floues d'aucuns parlent d'une sortie du territoire français par la frontière espagnole avec son passeport algérien.

La carrière de la star semble cette fois-ci bien compromise alors qu'elle avait

pris une envergure internationale avec notamment son tube «Desert rose avec Sting en 2000.

G.K.

Sept accords de coopération algéro-koweïtiens signés à Alger

Sept accords de coopération algéro-koweïtiens relatifs aux domaines de la justice, la santé, le transport maritime et le tourisme, ont été signés, hier, à Alger en présence du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika et de l'Emir du Koweït, Cheikh Sabah Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah. Il s'agit de trois conventions de coopération relatives à l'entraide judiciaire et juridique en matière pénale, civile et commerciale et d'extradition. Les deux parties ont également signé une convention dans le domaine du transport maritime et des ports, ainsi qu'un mémorandum d'entente portant reconnaissance mutuelle des fascicules marins. Une convention de coopération dans le secteur du tourisme et un mémorandum d'entente dans celui de la santé ont été signés aussi. Le Président Bouteflika et l'Emir du Koweït, Cheikh Sabah Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, s'étaient auparavant entretenus au siège de la présidence de la République. En marge de cet entretien, les membres de deux délégations avaient eu des entretiens présidés par le Premier ministre, M. Ahmed Ouyahia, et le vice-président du Conseil des ministres, ministre des Affaires étrangères koweïtien, le Dr Mohamed Al-Sabah Salem Al-Sabah. L'Emir du Koweït est arrivé hier matin à Alger pour une visite officielle de deux jours à l'invitation du Président Bouteflika. Cette visite s'inscrit dans le cadre de la consolidation des relations de fraternité et de coopération bilatérale.

BAGHLIA (BOUMERDÈS)

Après avoir assassiné ses deux enfants, un père se suicide

Un terrible drame a eu lieu ces derniers jours dans la commune de Baghliya, à une cinquantaine de kilomètres à l'est du chef-lieu de la wilaya de Boumerdes. Un homme d'une cinquantaine d'années s'est suicidé, par pendaison dans la matinée d'hier, après avoir assassiné deux de ses enfants en mettant le feu à sa demeure dans la nuit d'avant-hier, a-t-on appris de sources locales. Selon celles-ci, le chef de famille, qui était en état d'ivresse, aurait mis le feu, dans la nuit de samedi à dimanche dernier, à sa demeure suite au refus de sa femme de lui ouvrir la porte. Deux enfants, une fille et un garçon, sont morts suite aux blessures graves causées par les flammes. Un troisième enfant est dans un coma profond au niveau d'un hôpital spécialisé, tandis que la maman est grièvement blessée, apprend-on encore. Le corps sans vie de l'homme a été retrouvé, dans la matinée d'hier, par des voisins qui ont alerté les services de sécurité. Toutefois l'on ignore les circonstances exactes de ce drame qui a plongé toute la population locale dans l'émoi. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité afin d'élucider les faits réels et les circonstances dudit drame.

T.O.

Très Libre



sidou@lemidi-dz.com